



## Cohabitation à la chinoise

La nomination du nouveau gouvernement chinois par l'Assemblée nationale populaire, mardi 12 avril, représente un pas de plus dans le processus de rapprochement des équipes dirigeantes entrepris sous l'égide de M. Deng Xiaoping et poursuivi par le nouveau chef du PCC, M. Zhao Ziyang. L'âge moyen des principaux ministres a baissé de sept ans et les affaires étrangères sont reprises en main par un diplomate d'une cinquantaine d'années, dynamique, M. Qian Qichen. Comme on s'y attendait, M. Li Peng a été confirmé à son poste de premier ministre.

Apparemment donc, point de surprises. L'ouverture et la « transparence » annoncées en fin d'année dernière lors du troisième congrès du PCC se sont poursuivies au cours de la session annuelle de l'Assemblée, qui doit achever ses travaux mercredi. Au grand plaisir des observateurs étrangers, qui ont pu assister à des votes négatifs, à des scrutins à bulletin secret, peu habituels dans ce type de régime. Mais il faut dire que le spectacle était fort bien réglé et que le mécontentement contrôlé de quelques individus ne risquait pas de remettre en cause le fonctionnement du régime. Du moins a-t-il permis à plusieurs députés d'exprimer leur impatience devant le refus de dialogue de certains dirigeants et le maintien à des postes de responsabilité de potiches octogénaires.

Une fois les rideaux tirés sur ce grand « show » annuel et les déclarations de clôture de M. Li Peng prononcées, la nouvelle équipe, rejointe mais aussi rééquilibrée, devra se mettre au travail. Dans des structures à peine modifiées, puisque le « dégraissage » du gouvernement et de l'administration annoncé est à peine ébauché. Les tâches seront multiples, que ce soit pour M. Qian Qichen, qui devra donner la Chine d'une véritable stratégie diplomatique, pour le général Qin Jiwei, nouveau ministre de la défense, chargé d'accélérer la modernisation de l'armée de paysans héritée de Mao Zedong, ou pour le nouveau ministre de l'éducation, M. Li Tieying, confronté à un regain de la grève des étudiants et des intellectuels.

Mais la session parlementaire pas plus que le troisième congrès, ne paraissent avoir mis un terme aux divergences qui opposent les réformistes déterminés et ceux qui recommandent la plus extrême prudence. Les premiers sont regroupés autour de M. Zhao Ziyang, les autres sont incarnés par M. Li Peng. Le décalage est grand entre les discours de ces deux dirigeants. L'un parle d'accélérer la réforme des entreprises et l'ouverture vers l'étranger des régions côtières, tandis que l'autre met l'accent sur la production agricole - obsession des conservateurs - et les effets pervers des réformes.

Et l'on voit apparaître autour de M. Li tous les éléments de technocrates cinquante-ans, souvent formés en URSS dans les années 50, et dont le rôle pourrait s'accroître au fur et à mesure que de nouveaux liens se tissent entre Pékin et l'URSS de M. Gorbatchev.

Dans un régime communiste, le chef du parti emporte bien évidemment sur celui du gouvernement. Mais, dans la Chine de 1988, les choses ne sont pas si simples. En particulier parce que les principaux dirigeants ont en ligne de mire l'après-Deng Xiaoping. Bien qu'il paraisse en excellente santé, le « vieux Deng » approche des quatre-vingt-quatre ans, et chacun semble attendre le faux pas du rival. En Chine, aussi, la cohabitation a ses problèmes.

(Lire nos informations page 6.)



## Le détournement du Boeing sur Larnaca

### Les pirates et le Koweït demeurent intransigeants

Les auteurs du détournement sur Larnaca du Boeing koweïtien ont lancé, mardi 12 avril, un nouvel ultimatum pour exiger que soient libérés dix-sept chiites détenus au Koweït. Les autorités de l'émirat ont réaffirmé qu'elles ne céderaient pas au chantage.

LARNACA  
de notre correspondant

« Ou nos dix-sept frères sont tous libérés, ou nous allons tous au paradis. » C'est à 9 heures locales, mardi 12 avril, que les pirates de l'air qui ont détourné le Boeing-747 des Koweït Airways ont repris le contact avec la tour de contrôle de Larnaca pour lire simplement un communiqué en arabe.

Commencant par deux versets du Coran, qui font l'éloge du martyr, les pirates se référent au Mahdi (le douzième imam attendu dans la tradition chiite), et affirment : « Après avoir attendu la réaction du gouvernement koweïtien, prise à l'issue du conseil des ministres (celui-ci réaffirme la détermination du Koweït à ne pas libérer les dix-sept membres du Djihad islamique condamnés après les attentats de 1983 contre les ambassades américaine et française), nous nous sommes aussi réunis pour prendre plusieurs décisions : 1) désigner notre avion - L'avion

du Grand Martyr - ; 2) mourir dignement sans nous laisser vaincre dans l'humiliation.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)



(Lire nos informations page 7)

## M. Gorbatchev et les conflits régionaux

### Aggiornamento soviétique

par Jacques Amelric

« Mener à bien le règlement politique en Afghanistan constituera une percée dans la chaîne des conflits régionaux. » La phrase est de M. Gorbatchev, et elle remonte au 6 février dernier. Depuis, le secrétaire général a marqué de nouveaux points dans la réalisation de sa « nouvelle politique », en Afghanistan tout d'abord, d'où l'URSS va finalement se retirer d'une manière quasi unilatérale, quitte à voir le pays sombrer dans la guerre des factions.

Ce retrait n'est pas dû à la grandeur d'âme du secrétaire général - qui se serait bien passé d'avoir à présider au premier abandon par Moscou d'un régime communiste - mais à l'échec

militaire de l'URSS. Après huit ans de combat, les experts soviétiques ont compris que leur pays avait mieux à faire que de s'embourber - et à quel prix - dans une guerre qu'il n'aurait jamais dû commencer... une guerre qui a déjà trop pesé sur la diplomatie mondiale.

Un peu comme le général de Gaulle avait fini par comprendre que le rêve diplomatique qu'il nourrissait pour la France serait irréalisable tant que durerait la guerre d'Algérie, M. Gorbatchev semble avoir été très tôt convaincu qu'il lui fallait en finir avec l'engagement en Afghanistan - il voulait relancer la politique étrangère de son pays. C'est dans la même perspective apparemment qu'il a conseillé à

M. Arafat, à peine le retrait d'Afghanistan acquis, de reconnaître sans tarder Israël.

En fait, le retour de l'URSS sur la scène proche-orientale ne remonte pas à hier. La politique d'équilibre subtil entre l'Iran et l'Irak suivie par Moscou fait l'admiration de nombreux diplomates occidentaux depuis des mois. De même le discret processus de normalisation entamé avec les pays arabes modérés du Golfe et qui s'est déjà soldé par la reprise des relations diplomatiques avec le Koweït et un sérieux réchauffement avec l'Arabie saoudite. Mais c'est sans doute au Caire que les diplomates et les nombreux émissaires de M. Gorbatchev ont été le plus efficaces.

(Lire la suite page 5.)

## Après le rachat du groupe américain Grolier

### Hachette deviendra le troisième éditeur mondial

En obtenant, le lundi 11 avril, le feu vert du conseil d'administration de l'éditeur américain Grolier, Hachette s'apprete à réussir une offre publique d'achat d'environ 2,5 milliards de francs qui fera de lui le troisième éditeur mondial et le premier dans le secteur des encyclopédies.

A moins d'un coup de théâtre, les actionnaires de la maison d'édition américaine Grolier devraient accepter, d'ici au 22 avril, l'OPA d'Hachette recommandée à l'unanimité par leur conseil d'administration. Hachette - qui deviendra ainsi

après l'allemand Bertelsmann et l'américain Simon and Schuster le troisième éditeur du monde - a dû améliorer son offre, passée de 21 dollars l'action le 13 mars à 24 dollars le 31 mars et enfin à 24,25 dollars dimanche dernier, pour emporter le consentement d'un des dix premiers éditeurs américains, dont le chiffre d'affaires en 1987 était de 2,4 milliards de dollars.

Avec ses sept mille deux cents salariés, Grolier détient une position importante dans l'édition d'encyclopédies, les livres pour enfants, les logiciels éducatifs et l'édition électronique, sans oublier son important réseau de courtage. Sa filiale de jeux et de jouets pour enfants sera toutefois revendue au groupe Walt Disney pour 250 millions de francs. Pour le groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère, qui réalise déjà 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, cette percée américaine représente un saut important dans une stratégie au temps contrariée par l'échec du rachat de TFI.

(Lire page 23 les articles de MICHEL COLOMBA DIETELA, YVES-MARIE LABÉ et PIERRE LÉPAGE)

## Commerce extérieur : mauvais résultat

Le déficit commercial de la France a atteint 5,2 milliards de francs en février.

## Huit Palestiniens bannis des territoires occupés

Une démonstration de force de Jérusalem.

## Concertation monétaire

Les pays industrialisés se réunissent à Washington.

## Fin de la crise en Italie ?

M. de Mita obtient l'accord des cinq partis de la coalition pour son programme de gouvernement.

## Les Oscars du cinéma

Neuf récompensés pour « le Dernier Empereur », de Bertolucci.

## Le Monde

## SCIENCES ET MÉDECINE

## Les dentistes face au SIDA

Les quelque cinquante mille dentistes, prothésistes dentaires et leurs collaborateurs qui exercent en France constituent-ils un danger potentiel par les risques de dissémination des maladies infectieuses, à commencer par le SIDA ? Sous prétexte qu'ils ne sont pas équipés de façon suffisante, certains refusent de soigner des séropositifs.

(Lire page 19 l'article de Dr Escoffier-Lambiotte.)

## Le sommaire complet se trouve en page 28

**JACQUES BROSSE**  
Grand Prix de la littérature française

**Les grandes personnes**

Bachelard  
Camus  
Cocteau  
Dali  
Jouhandeau  
Michaux  
Rouault  
Saint John Perse

**ROBERT LAFFONT**

## Mort de l'auteur de « Pleure, ô pays bien-aimé »

### Alan Paton, une vie contre l'apartheid

L'écrivain blanc sud-africain Alan Paton est mort, le mardi 12 avril, dans sa propriété de Durban, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était l'auteur de Pleure, ô pays bien-aimé, publié en 1948, qui critiquait la situation faite aux Noirs en Afrique du Sud.

JOHANNESBURG  
de notre correspondant

« Ma vie entière a été une lutte entre l'écrivain et l'activiste, et ce n'est pas fini... », déclarait l'an dernier Alan Paton, le doyen des intellectuels sud-africains qui, tout au long de sa vie, a été un adversaire acharné de l'apartheid et un critique acerbe des dirigeants de son pays. Pourtant, le 11 janvier, à l'occasion de son

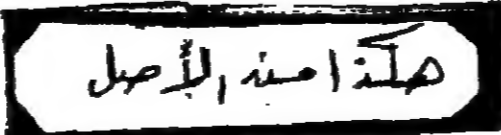
quatre-vingt-cinquième anniversaire, comme on lui demandait ce qu'il avait l'intention de faire avec le temps qui lui restait, il avait lancé : « Ne plus rien faire », ajoutant : « quatre-vingt-quatre ans d'esclavage (au travail), c'est assez ». Fatigué sans doute, pas vraiment désabusé, seulement un peu las, après une vie de combat contre l'injustice, contre ce système qui, pendant presque trente ans, de 1953 à 1981, l'a détourné de son œuvre romanesque.

Se définissant lui-même comme « un politicien amateur », Alan Paton avait été, en 1954, l'un des artisans de la création du Parti libéral, dont il deviendra par la suite le président. Cette formation politique avait pour but de lutter contre la mise en place progressive des lois régissant le développement séparé des races. Son

opposition à Hendrik Verwoerd, « architecte de l'apartheid », et premier ministre de l'époque, lui valut, en 1960, le retrait pour dix ans de son passeport. En 1968, la promulgation d'une loi interdisant à des gens de races différentes d'adhérer au même parti plaça le Parti libéral, multiracial, dans une situation difficile. Alan Paton décida de se consacrer à cette disposition aujourd'hui abolie.

Enseignant, directeur de collège, à Stellenbosch, sa propre expérience lui donna le goût de la première de Pleure, ô pays bien-aimé, vendu à seize millions d'exemplaires, et sera le terrain de la réflexion politique de cet humaniste libéral, faroucé, qui a passé son temps à essayer de construire des ponts dans ce pays fracturé.

(Lire la suite page 4.)



# Débats

## Israël et les Palestiniens

### Juif de la perplexité? Non, juif du refus!

**E**N tant qu'intellectuel juif, non point de condition mais de conviction, je refuse la non-reconnaissance de l'autre, pétition de principe pour nombre d'hommes politiques et pour une fraction importante des Israéliens et des Palestiniens.

— Je refuse la bestialisation de l'ennemi, sa réduction à un animal maléfisant et à de la vermine grouillante qu'il convient de détruire par mesure d'hygiène. Pour Darquier de Pellepoix, ce sont des poux que l'on a gazés dans les camps de la nuit et du brouillard.

— Je refuse la condamnation à l'errance, le déni d'une terre et de toute sécurité, auxquels irrédentistes Israéliens et arabes voudraient condamner leur adversaires.

— Je refuse toute légitimation de l'oppression colonialiste et du maintien d'une population,

par **FREDDY RAPHAEL (\*)**

des années durant, dans des camps, au mépris de la dignité humaine. L'implantation de colonies dans des territoires occupés au nom de la sécurité conjure la mystique de la terre et le profit matériel.

— Je refuse la complicité d'un nationalisme exacerbé et d'un intégrisme religieux, en Israël comme dans le monde arabe, qui béat les armes et légitime la violence.

Au nom de quoi ce refus, cet impératif catégorique?

Au nom de la fidélité tenue à un message fondateur, à une parole qui a fait effraction dans le monde, pour proclamer le droit à l'existence et à la dignité ineffaçable de tout homme.

(\*) Doyen de la faculté des sciences sociales de Strasbourg.

— Au nom de la vocation du juif de sculpter dans ce chantier qu'est le monde le visage de Dieu, c'est-à-dire une société plus juste.

— Au nom de la nécessité de dénoncer les faux prophètes, prêtres et rois qui célèbrent l'aventure guerrière, la triomphe de la force et l'idolâtrie de la terre.

La reconnaissance réciproque et la rupture du cercle de la violence, pour lesquelles cinquante mille Israéliens ont manifesté à Tel-Aviv, constituent non seulement une exigence éthique, incontournable et fondatrice, mais aussi la seule sécurité. La terre d'Israël n'est pas le lieu de l'enracinement, mais celui de la provocation au dialogue; l'iniquité la défigure, en même temps qu'elle pervertit le sens même de l'aventure juive.

### Le refus de l'histoire

par **MICHEL SALOMON (\*)**

**D**ANS l'interminable conflit israélo-palestinien, l'aspect politique est finalement le moins important bien que paraissant primordial aux journalistes et aux hommes d'Etat, pour une simple raison: il se réfère à une certaine rationalité dans une situation inextricable où l'irrationnel prédomine.

Une question n'est jamais posée: et s'il n'y avait pas pour le moment de solution? Israël paraît se trouver dans une impasse, une voie sans issue. Mais c'est tout aussi bien, en tenant compte de leur spécificité propre, le cas de l'Irlande du Nord, du Pays basque espagnol, du Sri Lanka, du Sud-Soudan, de l'Angola, sans parler du Liban, de l'Irak, et de l'Irak, et d'une myriade d'autres conflits suscités par des antagonismes dont certains ne sont pas rappelés les paramètres de celui qui nous occupe (irréductibilité, religion, etc.).

Une attitude constante, allant de l'agression de tout le monde arabe en 1948, naissance du jeune Etat, à ce jour, au refus global de toute discussion, refus que résume le propos cynique d'Heykal, le confident de Nasser, selon lequel même la concession aux Juifs de la propriété du terrain sur lequel est bâtie la grande synagogue de Tel-Aviv serait déjà pour les Arabes un compromis inacceptable.

La classe politique arabe agit comme si toute guerre perdue par ses armées ne devait jamais être sanctionnée. Il importe de repartir à la case zéro et de recommencer les préparatifs d'une nouvelle action militaire, ou de boycotts économiques, politiques, sportifs, etc., le tout en vue de l'éradication définitive d'Israël, d'un coup ou par étapes.

Le refus arabe s'applique d'abord à l'histoire. Ce qui s'est déroulé depuis des décennies n'aurait pas dû survenir, donc n'a pas eu lieu. Ce qui est vrai dans le reste du monde ne l'est pas au Levant. Au Moyen-Orient, et là seulement, les réfugiés «doivent» rester «en l'état», parqués dans les camps de Gaza et de Cisjordanie, comme une arête dans la gorge de l'ennemi sioniste, quitte à ce que les pays du Golfe, l'Arabie saoudite et d'autres pays arabes importent à grands frais leur main-d'œuvre des Indes, de Corée et des Philippines.

Personne n'a de solution magique pour résoudre un conflit aussi épre et complexe. C'est un conflit qui se perpétue à partir de faits objectifs et sur le terrain d'une subjectivité totalement plus prégnante: aucune parcelle de souveraineté ne saurait être accordée à des non-musulmans sur la moindre parcelle de terre «arabe», avec son corollaire, les «dhimmi», ne seraient gouverner des vrais croyants... Il est vrai que l'incapacité d'Israël à définir une citoyenneté séculière ne facilite pas l'éventuelle et sans doute problématique adhésion d'une partie au moins de sa population arabe à un projet national intégrateur.

#### Pas de solution magique

Aucune cause n'est entièrement bonne ou mauvaise. Le moindre des choses est, pour ceux qui ont à cœur une paix juste et une réconciliation des deux peuples vivant entre Méditerranée et Jourdain, de ne pas jouer les apprentis sorciers en sacrifiant l'essence aux apparences, l'immédiat et le spectaculaire à la réalité profonde, dans un conflit qu'on ne saurait appréhender sans un peu de culture: historique, beaucoup d'humilité et quelque équanimité dans la distribution des bonnes et des mauvaises notes.

### S'inspirer du traité d'Etat autrichien

**D**ANS son pénétrant article «David contre David» (Le Monde du 10 février), André Fontaine soulignait que les nations israélienne et palestinienne ont aussi peur l'une de l'autre. Les rassurer toutes deux, ajoutait-il, semblerait possible au moyen d'un règlement garanti par l'extérieur, comme celui qui aboutit jadis au traité d'Etat autrichien.

A propos de ce traité, on ne connaît que trop bien les articles relatifs à la neutralité ainsi qu'à l'interdiction de posséder des armes offensives (certains missiles ou chars d'assaut). Cependant il nous semble que deux autres articles fort originaux et fréquemment ignorés ont permis à l'Autriche de recouvrer son indépendance, sans pour autant constituer une menace pour ses voisins. Il s'agit d'une part de l'interdiction de toute activité à tout mouvement ou tout parti à plate-forme irrédentiste, d'autre part de l'obligation de maintenir un régime démocratique basé sur l'existence de différents partis.

Par **MICHAEL HARSGOR et MAURICE STROUN (\*)**

revendication territoriale l'un envers l'autre et s'engageant à ne pas se joindre à de plus larges entités.

Pratiquement, certains mouvements ou partis israéliens et palestiniens qui n'accepteraient probablement pas un tel traité (par exemple le mouvement des Gush Emounim, le parti Kach du rabbin Kahana, le parti Tehiya, ou encore des groupes dissidents de l'OLP) devraient être dissous. Une fois la paix signée, le Likoud, sous peine de devoir renoncer à toute activité, devrait abandonner sa plate-forme politique qui revendique la Judée, la Samarie et la bande de Gaza. De la même manière, l'OLP devrait renoncer à sa charte qui se donne comme but la destruction d'Israël.

peuples — ne pourrait ainsi imposer son pouvoir, car le concept d'un parti unique serait contraire à l'essence de la démocratie. C'est pourquoi les extrémistes auraient, dans de telles conditions, peu de chances d'obtenir l'appui de la population pour violer le traité de paix: il est clair qu'une telle violation entraînerait le déclenchement d'une nouvelle guerre avec ses terribles conséquences pour les populations.

Il est temps de couper le nœud gordien de cette lutte éternelle et de rechercher les conditions qui permettent à ces deux peuples de vivre en paix, chacun dans son Etat.

Cela nous paraît la condition sine qua non pour l'établissement d'une paix réelle entre Israël et le futur Etat palestinien. En effet, il est évident qu'une guerre ne peut éclater si la nation attaquante n'a pas été endoctrinée par une politique chauvine, belliste et irrédentiste.

Le second article, également tout à fait original, vient renforcer le précédent. Il oblige l'Autriche à maintenir un régime démocratique qui respecte, grâce à ses différents partis, la pluralité des opinions. Le respect de la Constitution et du traité de paix est la seule restriction à l'activité de ces partis.

Un tel régime, dans chacune des deux nations qui nous occupent, serait vital pour leur sécurité. En effet, aucune force extrémiste ou totalitaire — elles ne sont pas négligeables dans ces deux

La seule nouveauté que j'ai trouvée dans les propos de M. Giscard d'Estaing lors de son dernier passage à — lors de son domicile — aura été son emploi du verbe «antagoniser».

Notre ancien président ne veut pas «antagoniser» les Français. Comprenons, bien évidemment, qu'il ne veut pas créer deux blocs de Français antagonistes.

Va pour l'économie ainsi obtenue: on n'attendait pas moins de l'ancien ministre de l'économie.

Aucune objection non plus pour la création de mots nouveaux. En revanche, cette plate copie de l'anglais «to antagonize» atterre, tant elle paraît confirmer la vieille allégeance...

Giscard d'Estaing semblait fier l'autre soir de son néologisme: il l'a employé à plusieurs reprises,

### Au courrier du Monde

**NÉOLOGISME**

Quand M. Giscard d'Estaing innove

allant jusqu'à le conjuguer. Il souhaite en effet écarter «toutes les circonstances qui antagonissent les Français».

Heureusement que sa création prend ainsi, telle qu'il la prononce, deux s. Sinon l'on pourrait croire que c'est, dans sa bouche, le français qui agonise!

**ANDRÉ FELLOUS**  
(Castellanaudary).

**THÈME**

Méditer Primo Levi

«On s'accorde (...) à reconnaître qu'un pays est d'autant plus évolué que les lois qui empêchent les misérables d'être trop misérables et les puissants trop puissants y sont plus sages et plus efficaces», écrivait Primo Levi dans son livre *Si c'est un homme*. Quel beau thème pour un candidat!

Quel beau sujet de réflexion pour les électeurs!

**CLAUDE CREMIEUX**  
(Paris).

### Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75421 PARIS CEDEX 09  
Tél: MONDIPAR 696572 F  
Télécopieur: (1) 45-23-06-81  
Tél: (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant: André Fontaine, directeur de la publication.

Anciens directeurs: Hubert Bourvois-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Larrousse (1982-1985)

Date de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social: 620 000 F

Principaux associés de la société: Société civile «Les Rédacteurs du Monde», Société anonyme des Lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourvois-Méry, fondateur.

Administrateur général: Bernard Woutas

Rédacteur en chef: Daniel Vernet

Correspondant en chef: Claude Siles

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75421 PARIS CEDEX 09  
Tél: (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGERS (par mandat postal)

L. — BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II. — SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.

Changements d'adresse: définitifs ou provisoires: nos abonnés sont invités à formuler leur demande, deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'inscrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde**  
PUBLICITE

5, rue de Montbessy, 75007 PARIS  
Tél: (1) 45-55-91-81 ou 45-55-91-71  
Télécopieur: MONDIPUB 206 136 F

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE

Composé 30-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'Administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN: 0393-2037

**MAYER 1988**

50 000 prix de ventes

Estampes  
Dessins  
Aquarelles  
Peintures  
Sculptures

EN SOUSCRIPTION

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 15 MAI 1988

50 000 prix (47 000 dans l'édition 1987)  
12 000 artistes, anciens et modernes  
1 300 ventes aux enchères publiques du monde entier  
1 500 pages, 450 reproductions dont 40 en couleurs

BON DE COMMANDE

Veuillez m'adresser \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du MAYER 1988 au prix de souscription de 870 F le volume + 30 F frais de port - (AU LIEU DE 990 F le volume + 30 F frais de port, à compter du 16 mai 1988)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Règlement ce jour par C.C.P. à notre compte postal

«LIBRAIRIE BIBLIOTHÈQUE DES ARTS» N° 7610-53 M PARIS

ou par chèque bancaire

Toute commande de livres doit être accompagnée de son règlement

Signature \_\_\_\_\_

Bulletin de commande, sans enveloppe, à retourner à:

**LIBRAIRIE BIBLIOTHÈQUE DES ARTS**  
3, rue Cornicille 75006 Paris - Tél: 46 34 08 62

**ABONNEMENTS PAR MINITEL**  
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO  
365 jours par an, 24 heures sur 24











LES voici, enfin réunis, tous les neuf sur Antenne 2 et FR 3, les complices et les amis, les éducateurs et les vétérans, tous concentrés, appliqués, écoliers un instant assésés du grand oral de la démocratie. Voici, pile-mêle, les « gros » et les « petits », les vedettes et les inconnus, les habitués des palais officiels et ceux des deux-pièces-cuisine, tous rapportés au même format par l'égalitarisme du générique, comme jadis sous la blouse grise de l'école publique disparaissaient le fils du notaire et celui de l'ouvrier agricole. Madame, Mesieurs, à la queue et pas de resquille !

A vrai dire, il n'y a qu'un inconnu complet cette année, c'est M. Pierre Boussel, candidat d'un mouvement vaguement postal et certainement antisémitaire, qui nous explique que la télé, jusqu'à là, ne lui a consacré que quarante-cinq secondes. Il

a un peu le trac et il n'a pas l'habitude, ça va sûrement s'améliorer. L'écolo cuvé 1988, Antoine Wacziarg, on l'avait distraitement entrevu, mais

Tous les autres sont des habitués. Chirac est égal à Chirac : il parle comme une affiche. Juquin s'est mis en frais : il s'est acheté un costume croisé et a vidé

soverain, mêlant dans une même nostalgie attendrie son enfance républicaine et d'éminentes fonctions à la Communauté européenne. Lajoinis cherche apparemment à conjurer les sondages diaboliques en nous bombardant d'images de foules sympathisantes. Quant à Arlette, elle encaisse les septennats sans une ride. Avec un « travailleur » toutes les dix secondes en moyenne — on a compté ! — elle peut sûrement tenir jusqu'en 2014.

Les bonnes fées télévisuelles nous avaient, comme il se doit, gardé le meilleur pour la fin. On ne veut pas parler de François Mitterrand, bien sûr, mais de son clip. En guise de vedette américaine, le président-candidat a convoqué, on le sait, deux siècles d'histoire mondiale, de la prise de la Bastille à Gorbatchev, Mallet et Isaac robus et corrigés par Séguin et Caci B. De Milla. Depardieu, Coluche, Jean-Jacques

Goldmann auraient été malades de manquer la fête. Leur présence dans le clip ne surprend guère. Mais l'utilisation d'un magnétoscope et de l'arrêt sur image révéla aussi de très fugitives apparitions de Léon Zitrone, Eric Tabarly et Claude François, passés inaperçus lors de la projection à vitesse réelle. Leur présence laisse perplexe. Vaut-elle engagement ou enrôlement, pour certains posthume, derrière le président-candidat ? L'image, c'est toute sa force, sa dispense de répondre explicitement. Ils sont là, voilà tout, enveloppés — malgré eux ? — dans le grand manteau rose du candidat de la France unie. Il ne manque à l'appel qu'Homère et Toutankhamon.

Récit du service politique.

## Vive la campagne officielle !

Il a l'air décidé à nous faciliter, à grandes enjambées, l'assimilation de son édifiante biographie. Il nous ouvre même son album de famille, sa montre en collégien attentif. Son sourire postérieur nous poursuit jusqu'à la dernière seconde de son temps de parole légal.

un fleuron de laque sur sa mèche à la Tintin. La Pen arrive entouré de son habituel cortège — « meurtres, viols, SIDA et laxisme moral » qui se cessent de progresser, — mais avec une petite musique de binou qui rend cela presque primairesur. Les yeux mi-clos, Barre replonge dans ses

## La campagne de M. François Mitterrand

### Une ambition sociale réduite aux acquis

A la fin de sa « lettre à tous les Français », M. François Mitterrand cite une phrase de Jean Jaurès : « Aller à l'idéal et comprendre la réalité ». Force est de reconnaître que, pour la partie sociale du projet, le réalisme l'emporte, et de loin, sur l'idéalisme. Une phrase du président-candidat résume bien la démarche : « Je cherche à éliminer les inégalités qui sont à portée de la main ». A portée de la main, alors même qu'il affirme que l'injustice et les inégalités sociales s'aggravent.

On est décidément bien loin de 1981 quand le candidat du Parti socialiste, très ambitieux dans son idéal social, voulait accorder les cinquante semaines de congés payés, la retraite à soixante ans, marcher vers la semaine de trente-cinq heures et instaurer de nouveaux droits pour les travailleurs. On a, en depuis la cinquième semaine, la retraite à soixante ans et les lois Auroux — ces dernières ayant effectivement acquis « droit de cité », mais, l'expérience s'étant révélée fort peu concluante, et l'approche utilisée contestable, la réduction de la durée légale hebdomadaire du travail s'est arrêtée à trente-neuf heures.

Pour l'élection présidentielle de 1988, on cherche en vain de

grandes réformes sociales. M. Mitterrand parle plus de maintenir et de préserver (la cohésion sociale, la sécurité sociale, le SMIC, le droit de grève, les lois Auroux) que de mettre en œuvre de nouvelles garanties ou de nouveaux droits. Il recourt même à un langage économiste — impensable il y a sept ans — pour qualifier la politique sociale qu'il va présenter d'« investissement social ». Il reprend la formule de M. Laurent Fabius sur la nécessaire « modernisation des relations sociales ».

On est effectivement plus proche d'une gestion Fabius que d'une gestion Mauroy première main. Un tel pragmatisme social s'explique par plusieurs raisons. M. Mauroy pourrait dire à sa place que le « socle du changement » a déjà été installé de 1981 à 1983, ce qui n'est pas faux puisque ni les lois Auroux, ni la retraite à soixante ans, ni les trente-neuf heures n'ont été remises en cause par le gouvernement de M. Chirac. Mais il y a aussi une modification dans sa conception du rôle du président de la République. Pour l'essentiel, il renvoie les mesures à prendre sur le plan social au gouvernement (réforme des congés de conversion, incitation financière à

la formation continue) ou aux partenaires sociaux invités à négocier sans attendre un cadre législatif préalable sur des sujets comme l'organisation, l'aménagement et la réduction du temps de travail, l'introduction des nouvelles technologies et la formation adéquate.

#### Politique contractuelle

M. Mitterrand reconnaît ainsi que le « moins d'Etat » passe nécessairement par un développement de la politique contractuelle — appelée à s'enrichir — ce qui est tout de même une concession à l'air du temps. La justice sociale, oui, mais avec une petite dose de libéralisme social... Au total, le président sortant a un projet qui sur le plan social est tout à fait modeste. On pourra lui reprocher de pousser sa nouvelle logique un peu loin en restant bien souvent imprécis. Mais il y a plusieurs orientations qui indiquent clairement une direction.

Ainsi, s'il reste dans le vague quant à la création d'un crédit-formation pour les jeunes, il annonce un peu plus la couleur pour le revenu minimum d'insertion, la Sécurité sociale et le droit de licenciement. Quand M. Mitterrand évoque le « revenu mini-

mum d'insertion » pour les nouveaux pauvres, il se garde bien d'avancer un montant, une durée, ou surtout (à la différence du projet de M. Chirac ou du plan Zeller de « compléments locaux de ressources ») une condition d'activité. Mais il ne s'agit pas d'un oubli. Le candidat socialiste est convaincu qu'il serait irréaliste d'imposer une obligation d'activité, même si celle-ci est souhaitable.

#### Protéger la Sécurité sociale

Une telle obligation aurait l'inconvénient, dans l'esprit de M. Mitterrand, d'exclure du dispositif les personnes les plus fragiles. Elle lui apparaît d'autant plus contestable que s'il n'y a eu que huit mille à dix mille bénéficiaires des compléments locaux de ressources du plan Zeller en 1987 au lieu des vingt mille attendus, c'est en grande partie à cause de la difficulté de fournir une activité ou une formation. Le dispositif devrait donc être très proche d'une récente proposition de loi du Parti socialiste.

M. Mitterrand entend aussi garder la Sécurité sociale avec des assurances privées qui « rôdent autour de leur proie ». Son objec-

tif pour l'assurance-maladie est de revenir sur des « mesures injustes pénalisant les grands malades et les personnes âgées ». En clair, c'est le plan de rationalisation des dépenses de M. Séguin, qui a permis en 1987 des économies plus fortes que prévu, qui est dans le collimateur. L'actuel ministre des affaires sociales avait limité les remboursements à 100% pour les maladies longues et coûteuses aux soins concernant les maladies elles-mêmes (et l'avait supprimé pour les médicaments dits « de confort »). Conséquence : plus d'un tiers des prescriptions ayant trait à des troubles sans rapport avec ces maladies ne se trouvent plus remboursées à 100%.

L'idée de M. Mitterrand, précise son entourage, est de rétablir la prise en charge de tous les soins à 100% pour les personnes qui souffrent d'une des trente maladies longues et coûteuses, même s'il ne s'agit de soigner, comme avant 1987, que des troubles annexes à la maladie principale. Cette liste de trente maladies sera révisée et le candidat évoque dans sa lettre la nécessité d'économies (notamment autour d'alternatives à l'hospitalisation qui font un peu figure d'Arlésienne...). Il reste en revanche très discret sur l'assurance-vieillesse et sur les mesures qu'il devra éventuellement prendre pour affronter le

déficit. Fondant son optimisme, plutôt excessif, sur un rapport du Plan en 1986, « Vieillesse solidaire », il rejette tout « alarmisme », malgré les remontrances de M. Séguin, et n'envisage que des ajustements conjoncturels là où d'autres parlent de réforme structurelle...

Très modeste dans ses propositions sur le chômage, qu'il n'entend combattre — sans objectifs chiffrés — qu'en associant traitement économique (croissant) et traitement social, développement de la formation et modernisation de l'appareil industriel, M. Mitterrand évoque aussi le droit de licenciement. En 1981, dès son élection, il avait renoncé à l'une de ses cent dix propositions consistant à accorder un droit de veto au comité d'entreprise pour s'opposer à des licenciements. En 1988, il n'envisage pas de rétablir l'autorisation administrative de licenciement. Mais il suggère aux partenaires sociaux de négocier pour débattre des « pratiques plus justes » inspirées de la RFA et de la Suède, où les syndicats exercent un contrôle à travers les institutions représentatives et où les pouvoirs publics jouent les médiateurs. Une évolution symbolique.

MICHEL NOBLECOURT.

“Aujourd’hui, les grandes conquêtes se mènent avec d’autres stratégies.”

CIGIE  
L'esprit de Conquête

Aujourd'hui, la bataille est économique. Pour chaque nouvelle conquête, hors de nos frontières, il faut obtenir un leadership incontesté, développer les percées technologiques, élargir son champ d'action. Aujourd'hui, les hommes de la CIGIE partagent une même volonté : se donner, aux quatre coins du monde, les moyens de gagner.

صكذامن الاصل







Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

La presse internationale voit peu de différences entre les programmes des trois grands candidats

CORRESPONDANCE

Publicité et campagne

A la suite de la publication dans le Monde du 5 et du 9 avril de la Lettre à tous les Français de M. François Mitterrand, nous avons reçu une lettre de M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat et président de la commission de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection du président de la République :

Dans ces circonstances, la commission, après en avoir délibéré, ne peut que constater qu'une telle publication intégrale, sur deux numéros successifs, aboutit en fait à tourner la position prise par la commission et les principes qui l'avaient inspirée.

Dans la presse étrangère, on les surnomme aussi le « sphinx », la « tortue » et le « cheval de course », et les journaux d'Europe et des Etats-Unis voient dans cette campagne électorale une sorte de grande représentation théâtrale comme main pour les Français avides de discours qui les flattent, et plus intéressés en fait par les caricatures des hommes que par la politique proprement dite.

En Allemagne fédérale, Die Welt compare ce document à un « catalogue de grand magasin » et estime que le président, en proposant un revenu minimum social, veut tenir le rôle de « Père Noël pour les pauvres ».

En France, la presse internationale voit peu de différences entre les programmes des trois grands candidats.

Quant à la campagne de Raymond Barre, dont le style personnel n'est pas « particulièrement chaud », elle est qualifiée par le New York Times de « lourde et fade ».



Fanny et César lepatistes ?

Des six autres candidats en lice, Jean-Marie Le Pen est le seul à vraiment attirer l'attention des quotidiens étrangers, au point que le magazine américain Newsweek lui a consacré la semaine passée six pages de couverture, ainsi qu'un dossier en particulier en Europe.

Quant au journal britannique The Guardian, il a réservé samedi dernier une page entière à l'« outsider » de la course à l'Élysée.

Enfin, les journaux européens et américains s'intéressent aux petits candidats qui n'ont aucune chance.



Le Comité national pour l'éducation artistique remercie les parents d'élèves, enseignants, artistes, étudiants, personnalités et élus de toutes opinions qui ont pris une part active à ses côtés dans le juste combat pour l'éducation artistique.

En adoptant la loi du 6 janvier 1988, relative aux enseignements artistiques, le Parlement a légitimé nos efforts communs depuis plus de vingt ans pour la reconnaissance par l'Etat du droit à l'éducation artistique (1).

ENFIN UNE LOI SUR LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Il était plus que temps de fixer de façon définitive le cadre institutionnel, légal et juridique de l'exercice de ces enseignements.

Le CNEA, après avoir été auditionné par les pouvoirs publics et les rapporteurs du projet de loi au Sénat et à l'Assemblée nationale, prend acte des dispositions suivantes qui figurent dans la loi.

Art. 184 :

« Des enseignements artistiques obligatoires comportent au moins un enseignement de la musique et un enseignement des arts plastiques. »

Il s'agit là, aux yeux du CNEA, d'une disposition essentielle car la seule de nature à mettre un terme aux « expériences » malheureuses du type optionnel (musique ou dessin), et à la rituelle suppression d'heures de cours lors de chaque rentrée, par le biais de la dotation horaire globale.

Le CNEA attire l'attention des familles sur l'importance du récent arrêt du Conseil d'Etat confirmant le jugement du tribunal administratif de Lyon du 4 septembre 1984 :

« Le ministre de l'Éducation nationale est dans l'obligation légale d'assurer l'enseignement de toutes les matières obligatoires... Le manquement à cette obligation pendant une période appréciable est constitutif d'une faute de nature à engager la responsabilité de l'Etat... condamne le ministre de l'Éducation nationale à payer 1000 F de dommages et intérêts à chacun des six élèves... »

Art. 5 :

« Les enseignements artistiques sont sanctionnés dans les mêmes conditions que les enseignements dispensés dans les autres disciplines. »

Art. 7 :

« Des personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines de la création ou de l'expression artistique, de l'histoire de l'art ou de la conservation du patrimoine peuvent apporter sous la responsabilité des enseignants, leur concours aux enseignements artistiques. »

Art. 8 à 14 :

Portant sur la reconnaissance des établissements d'enseignement et l'homologation des titres et diplômes. Ainsi :

« Les titulaires de titres et diplômes sanctionnant une formation d'au moins trois années dans les conservatoires nationaux supérieurs de musique peuvent être désormais candidats au CAPES d'éducation musicale. »

Art. 15 :

Création d'un Haut Comité chargé de : « Suivre la mise en œuvre des mesures administratives et financières relatives aux enseignements artistiques. »

Le CNEA se félicite du dispositif financier qui accompagne la loi (plan décennal de 2 milliards de francs) et de la mise en œuvre de sa première tranche (1<sup>er</sup> janvier 1988 : 200 millions de francs).

Le CNEA s'adresse à tous les candidats à l'élection présidentielle à qui il demande de s'engager à poursuivre et amplifier ce plan en garantissant aux enseignements artistiques les conditions nécessaires à leur développement.

Le bureau national du CNEA.

Avec le CNEA, œuvre pour un authentique développement culturel du pays. Adhérer au CNEA, adhésion + abonnement à l'édition du CNEA : 120 F à l'ordre du CNEA, à adresser à M<sup>me</sup> Meunier, 24, rue Saint-Bernard, 75011 Paris.

(1) Le CNEA, association loi de 1901, a été fondé en 1968.

Frankfurter Allgemeine Zeitung du 8 avril 1988.

Le même journal salue le maître tacticien, qui, peu d'heures auparavant dans sa catégorie, mais jugé regrettable qu'une élection aussi capitale « ait dégénéré en une partie d'échecs politique compliquée dans laquelle les dossiers politiques n'occupent qu'une très petite place ».

Cela dit, la lecture des journaux donne l'impression que nos responsables politiques sont « très petits » comparés à leurs collègues européens ou nord-américains, que le français qui les sépare ici, par leur langage et leur comportement, de ceux des autres est plus profond qu'ailleurs.

Mitterrand ratine dans tous les sens

Des trois « grands candidats », il est clair que le président sortant est celui qui jouit des commentaires les plus flatteurs, teintés parfois d'ironie, dans les gazettes étrangères.

Au Conseil constitutionnel

Publication des noms des « parrains »

Les listes d'élus ayant officiellement « parrainé » les divers candidats à l'élection présidentielle ont été affichées dans le hall du Conseil constitutionnel le mardi 12 avril à 9 heures.

Les neuf candidats à l'élection présidentielle ont obtenu le nombre de présentations officielles suivant : Raymond Barre : 2 947 ; Pierre Juquin : 690 ; Jean-Marie Le Pen : 614 ; Jacques Chirac : 4 431 ; François Mitterrand : 3 465 ; Pierre Boussel : 566 ; Antoine Waschter : 504 ; M<sup>me</sup> Arlette Laguiller : 570 ; M. André Lajoinie : 1 369.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au Journal officiel du dimanche 10 avril 1988 :

UNE DÉCISION

« N° 88-129 de la CNCL du 8 avril 1988 fixant la durée et les horaires des émissions des candidats à l'élection du président de la République sur les antennes des sociétés nationales de programme de radio et de télévision : Antenne 2, France Régions 3, Radio-France, RFO et Radio-France internationale pour le premier tour de scrutin. »

UN DÉCRET

« N° 88-330 du 11 avril 1988 modifiant le décret n° 87-646 du

7 lois 1987 portant approbation du cahier des charges relatif à la conception, la construction et l'aménagement d'établissements pénitentiaires...

DES LISTES

« Des citoyens ayant présenté les candidatures à l'élection du président de la République. »

Le Monde PUBLI-CITÉ LITTÉRAIRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

de différences grands candidats

L'éducation, priorité du futur septennat

Les candidats sur le chemin de l'école

A force de répéter à l'annonce que l'éducation et la formation constitueront la priorité des priorités de leur futur septennat, les candidats à l'élection présidentielle...

M. Antoine Waechter, le candidat des Verts, ose afficher le prix à payer en missiles, chars AMX et centrales nucléaires et M. Jacques Chirac...

Antonomie universitaire Pour les universités, le mot d'ordre général est l'autonomie sur la base de « conventions » avec l'Etat (M. Barre), ou de « contrats » (le PS)...

œuvre. Reconnaissance d'une simple erreur tactique en somme. Le premier ministre candidat propose d'organiser des « états généraux » de l'éducation...

Après l'assassinat de Dulcie September

Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire contre X

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 11 avril, une information judiciaire contre X pour assassinat, après la mort, le 29 mars à Paris, de Dulcie September...

Parmi les documents trouvés, avec des armes, des faux papiers, des faux laissez-passer officiels britanniques, de Hongkong et des Seychelles, se trouvent des notes écrites concernant une réunion tenue en octobre 1986...

Faney et Ciar

Certains candidats lancent des chiffres. Le plus ambitieux est M. Lajoie, qui veut augmenter de « cinquante milliards en cinq ans » le budget public pour l'éducation...

Souplesse et personnalisation

A peine plus modeste, M. Barre souhaite injecter 3,2 milliards de plus chaque année (dont 0,7 milliard pour les universités)...

La perspective d'une programmation

La perspective d'une programmation sur plusieurs années de l'effort budgétaire préconisé par M. Monory...

M. Chirac parle d'améliorer « la qualité de l'instruction », qu'il définit d'abord comme « la transmission des connaissances »...

Les convergences sont nettes sur le développement des relations école-entreprise

Les convergences sont nettes sur le développement des relations école-entreprise, même si la gauche se montre plus réticente à l'égard de l'apprentissage...

Contre l'échec scolaire, la gauche comme la droite préconise la personnalisation

Contre l'échec scolaire, la gauche comme la droite préconise la personnalisation: des parcours scolaires. Même si la première parle de réduire le nombre de redoublements...

SPORTS

NATATION

Premier record du monde pour la Chine

Yang Wenyi, une Chinoise de seize ans, a ouvert une ère nouvelle pour la natation en établissant un nouveau record du monde du 50 mètres libre en 24 s 98 lors de la finale des championnats d'Asie...

Yang Wenyi, dont le meilleur temps sur la distance jusqu'alors n'était que de 25 s 52, était toute surprise à l'arrivée d'avoir battu le record détenu par la Roumaine Tamara Costache (25 s 28) depuis le 23 août 1986.

Avant Yang Wenyi, plusieurs nageuses chinoises s'étaient mises en évidence en 1987: Surtout dans les nages de spécialité comme la brasse (Huang Xiamin ou Xia Fujie) ou le papillon (Qian). Aucune ne s'était installée en tête du peloton avec le panache de Yang Wenyi...

La natation de compétition, encore très peu développée en Chine, a mis en place, pour atteindre un tel niveau, une structure dont la ligne de conduite est l'ouverture sur l'étranger, avec la venue d'entraîneurs réputés.

FOOTBALL: les suites de l'affaire Cabanas. - Après avoir été la vedette d'un véritable feuilleton policier (le Monde des 10-11 janvier), François Yvriac, président du Brest-Armorique FC...

TIR: championnats du monde. - A l'issue des championnats du monde de tir au carabine de chasse, qui se déroulaient du 2 au 5 avril à Gilone, en Australie, l'équipe de France a remporté le titre et, en individuel, Alain Dulery est devenu vice-champion.

HOCKEY SUR GLACE: transferts Est-Ouest. - Lors des derniers Jeux olympiques d'hiver, la Fédération soviétique de hockey sur glace a donné son accord de principe pour autoriser certains joueurs à rejoindre les rangs de la Ligue professionnelle nord-américaine (NHL).

HABITEZ-VOUS 88!



Habiter 88: un salon pour rencontrer de nouveaux arts de vivre, pour visiter cinq maisons à l'heure du futur, pour découvrir 11 000 m² de meubles, d'idées, de créations, et pour acheter tout ce qui vous plaît...

DU 9 AU 17 AVRIL GRANDE HALLE DE LA VILLETTE M<sup>e</sup> PORTE DE PANTIN

HABITER 88 LE SALON DE LA CREATION DANS LA MAISON

la Villette la grande halle

Handwritten text in Arabic script: حكايا من الماضي

Société

JUSTICE

Pour une indemnité de « sujétion »

La grogne des administratifs de la « pénitencière »

Depuis le 29 mars, ils ne répondent plus au courrier, ne tapent plus de lettres, refusent d'établir des statistiques, de mettre à jour les dossiers comptables, bloquent les dossiers de recrutement, ce qui risque d'entraver les concours de surveillants à embaucher en masse en prévision de la construction de 15 000 places de prison.

Les administratifs s'estiment défavorisés et considèrent qu'ils commencent des sujétions équivalentes et ont assez d'être « dans une situation indicielle et indemnitaire très défavorable ».

administratifs refusent de participer aux commissions d'application des peines, ailleurs c'est le directeur de l'établissement qui répond personnellement au standard - faute de standardiste. Le mouvement toutefois n'entend pas pénaliser les détenus, et toute l'administration fonctionne en ce qui concerne le travail pénal et l'approvisionnement des établissements. De même, bien entendu, les traitements et salaires des administratifs ne sont-ils pas bloqués.

MÉDECINE

Malgré l'interdiction de M<sup>me</sup> Barzach

Les « lithotriteurs itinérants » ont traité près d'un millier de personnes

L'affaire des lithotriteurs « mobiles et itinérants » vient de rebondir avec l'initiative prise par les responsables du groupement d'intérêt économique lithotrieur diffusion France, d'adresser un Livre blanc intitulé Six mois de fonctionnement dans l'illégalité administrative aux candidats à la présidence de la République.

avoir pu traiter 822 malades. « Nous obtenons des résultats tout à fait comparables à ceux des équipes étrangères et nous avons fait sans discussion possible la preuve que notre technique était à la fois efficace et sans danger », explique le docteur Philippe Lemaire (Reims), président du groupement.

gagner (honoraires médicaux, examens complémentaires et frais d'hospitalisation non perçus). Ils sont toutefois décidés à continuer, et ce malgré l'opposition manifestée par la Fédération hospitalière de France, le docteur Lemaire accusant cette fédération d'avoir imposé à une vingtaine d'hôpitaux publics n'ayant pas les moyens d'acquiescer un lithotriteur de ne pas entrer dans le groupement.

Silence dans les rangs !

Pour des tâches ? Déstabilisation du négligé vestimentaire ? M. François Bonnelle, directeur de l'administration pénitentiaire, a, semble-t-il, bien des soucis.

Il faut, prescrit M. Bonnelle, adopter à l'avance « une tenue qui ne déconcerne pas le corps ». A vos casquettes ? Il n'est pas sûr que ces conceptions soient du goût d'un corps qui cherche justement à échapper à l'image archaïque du « maton » gelé au lourd troussseau de cloître.

Le directeur de l'AP, n'en peut être déçu de cette obligation [...] que par décision expresse de l'autorité dont il dépend. Cela vaut également pour les représentants des organisations professionnelles.

Secret professionnel

La 4 mars, c'est, plus sérieusement, vers deux, « au respect du secret professionnel » et à « l'obligation de discrétion » des fonctionnaires et collaborateurs du service public pénitentiaire qu'entend veiller M. Bonnelle.

AGATHE LOGEART.

RELIGIONS

L'épiscopat américain souhaite un réexamen du statut des femmes dans l'Eglise

L'épiscopat catholique des Etats-Unis a rendu public à Washington, le mardi 12 avril, la première version d'une lettre pastorale très attendue sur le statut des femmes dans l'Eglise. Ce texte de 164 pages est intitulé : « Femmes, partenaires du mystère de la Rédemption ».

La hiérarchie américaine dénonce la misogynie, la violence et la persécution contre les femmes inadmissibles à la dignité des hommes, et souhaite que « soient clairement rejetés les structures et les modèles qui traitent les femmes d'une manière inférieure aux hommes », dans la législation, l'enseignement général, l'éducation sexuelle, la vie professionnelle, etc.

Il propose en conséquence que l'Eglise catholique cesse d'interdire aux jeunes filles et aux femmes l'accès de l'autel et des ministères de laïcs institués (lecteur, acolyte) et engage « une étude complète » susceptible de déboucher sur l'ouverture aux femmes du diaconat permanent (qui est un ministère ordonné).

Un « comité de réflexion » s'inquiète de l'Etat de droit en Nouvelle-Calédonie

Le non-lieu, annulé par la chambre d'accusation de Nouméa, puis l'acquiescement des auteurs de l'embuscade et de la fusillade de Hienghène - qui fit dix morts le 15 décembre 1984 - n'ont pas fini de laisser des traces, incommensurables pour beaucoup, des décisions de justice ne seraient que la partie la plus visible des manquements répétés aux règles de l'Etat de droit telles qu'elles sont appliquées dans le territoire. C'est du moins la conviction des signataires (ils sont une centaine) d'un appel qui vient d'être lancé, à l'initiative du tout nouveau Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie (1).

ancien secrétaire général de la région nord au cours d'un long exposé évoqua notamment la question des institutions au gré des changements de statut : blocage délibéré des pouvoirs consentis aux régions, mépris affiché face aux élus indépendantistes, excès de fonctionnaires des établissements publics (favorisés, estime-t-il, par des interventions du Haut Commissariat)...

« Minute » condamné à verser 100 000 F de dommages et intérêts à M. Jack Lang

En sa qualité de directeur de publications, à l'époque, de l'hebdomadaire Minute, M. Jean-Claude Gaudouin et la société éditrice du journal ont été condamnés, lundi 11 avril, à 30 000 F d'amende pour diffamation et injures publiques envers M. Jack Lang, ancien ministre socialiste de la culture, auquel ils devaient verser en outre 100 000 F de dommages et intérêts.

Un Ecossais est élu grand maître de l'ordre de Malte

Pour la première fois, un Britannique, le comte Andrew Bertie, a été élu grand maître de l'Ordre de Malte, fondé au douzième siècle, qui compte environ dix mille chevaliers. Choisi le vendredi 8 avril à Rome, son nom a été approuvé par le pape et rendu public le lundi 11 avril.

La Ville éternelle n'est pas seulement la capitale de deux Etats, l'Italie et la cité du Vatican : elle est également le siège d'une « entité souveraine de droit international », reconnue par les deux Etats de la péninsule et par les Nations unies. Les membres de l'Ordre de Malte, ce minuscule Etat d'une centaine de sujets, qui émet ses passeports, ses timbres, ses plaques ministérielles, qui a des ambassadeurs dans une cinquantaine de pays, vient d'être son soixante-dix-huitième grand maître (1).

quo pour ses œuvres de charité ou ses « caravanes » contre les barbaresques. Bonaparte, qui leur voulait la même extinction qu'à tous les symboles de l'Ancien Régime, les chassa de Malte, en route pour sa célèbre expédition d'Egypte, non sans s'approprier le trésor de l'ordre. Le ser tenta de les attirer chez lui. Finalement, les chevaliers s'établirent à Rome, sous l'aile de la papauté en 1834.

(1) C./O. M. Alain Rueland, 66, rue Condorcet, 75009 Paris.

Ag. L.

Ag. L.

ROME de notre correspondant

Ag. L.

Ag. L.



صكزا من الاجل

14 Le Monde • Mercredi 13 avril 1988

SALLE PLEYEL ALBERT SARFATI présente TOKYO METROPOLITAN SYMPHONY ORCHESTRA

CRETEIL DU 15 AVRIL AU 7 MAI LA COMEDIE DE SAINT-ETIENNE ET LE THEATRE NATIONAL DE BELGIQUE PRESENTENT WOYZECK

ORCHESTRE DE PARIS Directeur musical Daniel Barenboim SALLE PLEYEL 20 H 30

18 H 30 jeu. 14 ven. 15 avril MIKLOS PERENYI violoncelle ORCHESTRE DE CHAMBRE FERENC LISZT DE BUDAPEST

CONCERT KENT NAGANO BUSSOTTI - WEBERN HUBER - BERG Ensemble intercontemporain

CHATELET THEATRE MUSICAL DE PARIS 15 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES DU 31 MARS AU 20 AVRIL Anouïta

Culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Trop agité pour les chats !

1 L'homme pressé

Un lecteur de Rueil-Malmaison, après des compliments dont j'aurai toujours du mal à me laisser, voulant rendre le charme ajoute :

meussade, que se joue en catimini le sort de la démocratie et, d'une certaine façon, de l'Europe. Il faut remonter trente ans en arrière, au retour du général de Gaulle, pour retrouver un vote, un choix qui nous engage autant que celui de mai prochain.

2 Jules, Jean-Paul et Jean

Jules Romains est né en 1886. Sartre en 1905, Jean d'Ormesson en 1925. Cet écart de vingt ans aurait ravi Albert Tribaudet dont la mort en 1936 prive la critique littéraire d'un de ses professeurs qui se font rares :

ciel ouvert avec Dos Passos et Faulkner, qu'il vient de découvrir, l'auteur semble s'être lassé de son histoire, comme si d'en connaître la fin l'avait découragé de l'écrire. Il n'en a publié que des fragments dans les Temps modernes. Je me souviens de l'avoir questionné sur ce qui allait arriver : à Saint-Tropez en 1953. Il me répondit alors : « L'histoire que nous vivons [Staline venait de mourir] est plus passionnante que l'histoire de ce roman. Le vrai sujet, je l'écris en ce moment dans les Communistes et le Peuple. » Je crois que la célébrité ne facilite pas la patience, la modestie qu'exige le roman ; il faut être un inconnu ou un peu idiot pour mettre de côté de bons romans sans se préoccuper de l'opinion, de l'éclat de rire que la naïveté des autres va susciter.

3 Taine et ses chats

Pierre Labeuze, éditeur dans le Tam (1), après avoir admiré mon chat Perce-neige lors d'une émission consacrée à Frost, sur FR 3 m'envoie un splendide exemplaire de ces Douze sonnets sur les chats (collection Chant numéro 17) d'Hippolyte Taine qu'il veut de rééditer, et qui constituent toute l'œuvre poétique de l'auteur de la Philosophie de l'Art. Ces poèmes, nous dit-il, furent rédigés par le supplément littéraire du Figaro du 4 mars 1893, six jours après la mort de Taine. Voici la dédicace : « A trois chats - Pusi, Ebene et Mitonne. - domiciliés à Merthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie), ces douze sonnets sont dédiés par leur ami, maître et serviteur H. Taine - Novembre 1893. Luluendo dicere verum quid verum ? » On peut supposer que ces trois chats furent ses compagnons de travail pendant qu'il écrivait, l'éclat, dans sa maison de Savoie, son œuvre maîtresse, les Origines de la France contemporaine. Par ces sonnets plus précis que beaux, nous apprenons que Taine avait deux chattes - « l'une est noire » - l'autre est de jais, d'albâtre et d'ambre chamarrée - et un chat - « comme un vieux militaire, il brosse son habit noir qu'il a défilé ».

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS THEATRE DES BIVALVES THIBAUD OPERA PHILIPPE DUBEAU

CONCERT AU PROFIT DU COMITE PERCE-NEIGE SAMEDI 16 AVRIL • 20 H 30 • SALLE PLEYEL ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

PIANO Passionnement! Samedi 22 avril 20 h 30 récital PÉRAHIA MOZART - BEETHOVEN - GHOPIN

salle Pleyel vendredi 15 avril 20 h 30 MUSIQUE FUNEBRE MAISONNE GRAND-NESE-EN-UT-MINEUR WOLFGANG AMADEUS MOZART



سكزا من الاجل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
LE PUBLIC, Odéon/Th. de l'Europe (43-27-70-32), 20 h 30.
LES VOISINS, Th. Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.

Les autres salles
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), L'Invité, 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERBAUD (42-05-71-11), Les Cahiers, 20 h 30.

SORTIE LE 13 AVRIL
LIV NORMA ROBERT
ULLMANN ALEANDRO LOGGIA
Victoire sur la vie. Le bonheur de l'émotion.
GABY

GUCHET MONTPARNASSE (43-27-84-41), Lettre d'une inconnue, 18 h 45.
CYMNASE MARIE-BELL (43-46-79-79), La Métamorphose, 21 h.

LES DÉCHANGÉS (43-36-00-02), O. Spectacle de magie, 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34), Théâtre noir. Le Petit Prince, 20 h.

LES DÉCHANGÉS (43-36-00-02), O. Spectacle de magie, 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34), Théâtre noir. Le Petit Prince, 20 h.

Mardi 12 avril

Les concerts
CAFÉ DE LA DANSE (45-57-05-35), Lucie Macoureu-Tou Joling, 20 h.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20), Rollin/Phonax, 20 h 30.

La Cinémaèque
PALAIS DE CHAILLOT (47-04-20-24), L'École des journalistes (1936), de Christian-Jaque, 16 h.

LES AILES DU DÉSER (Fr.-Al., v.o.), Saint-André-des-Arts 1, 18 h.

Concert-lecture, 18 h 30, Grand auditorium. Avec J.-F. Heiser et J. Koerner (piano). Œuvres de Stockhausen.

LES AILES DU DÉSER (Fr.-Al., v.o.), Saint-André-des-Arts 1, 18 h.
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1, 18 h.

LES AILES DU DÉSER (Fr.-Al., v.o.), Saint-André-des-Arts 1, 18 h.
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1, 18 h.

Les grandes reprises

AMARCORD (R., v.o.), Acacias (ex Studio Cujas), 9 (46-33-86-86).
ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.), Pantheon, 9 (43-54-15-04).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DU CANON NOIR. Film chinois de Hsueh Hsueh-tai. Utopia Champollion, 9 (43-26-94-55).
MAINE REVOLVER. Film français de Jean-Louis Bory de Saint-Vincent. Utopia Champollion, 9 (43-26-94-55).

SORTIE LE 13 AVRIL
TOM BERENGER MIMI ROGERS
A New York, elle a de quelle beauté jamais du voir
LE NOUVEAU RIDLEY SCOTT



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi... Les programmes sont publiés chaque semaine dans notre supplément de samedi...

Mardi 12 avril

TF 1 20.40 Chronique : Chag Jours ce printemps... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Rutger Hauer, Sean Young, Edward James (v.o.)...

A 2 20.35 Les derniers de l'écran : L'Empire du Crac... 22.25 Débat : Il était une fois un archange...

LA 5 20.30 Chronique : Les regards... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

FR 3 20.30 Chronique : Blacky... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

M 6 20.50 Chronique : L'été au club des spectateurs... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

CANAL PLUS 20.30 Chronique : Le cochon de Beverly Hills... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

FRANCE-CULTURE 20.30 Archéologie méditerranéenne... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Louis Vierge, Fugues de Paris... 21.10 Les 100 plus grands films américains...

Mercredi 13 avril

TF 1 13.45 Fessilles... 14.30 Club Desquidés... 15.00 Les 100 plus grands films américains...

17.45 Série : Théo... 18.15 Flash d'informations... 18.16 Dossiers hebdomadaires...

A 2 13.45 Fessilles... 14.30 Club Desquidés... 15.00 Les 100 plus grands films américains...

LA 5 13.35 Série : Matthew Star... 14.30 Série : Galactica... 15.50 Série : Séryl...

FR 3 13.30 Magazine : La vie à plein dents... 14.00 Magazine : Une pêche d'été...

M 6 13.35 Série : Fabien Crest... 14.25 Carrefour des magazines... 15.30 Magazine : Médiateur...

CANAL PLUS 14.00 Dossiers hebdomadaires... 14.18 Série : Un été dans le Média...

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le rythme et la raison... 21.30 Correspondance... 22.30 Concert...

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert (en direct de Berlin)... 21.30 Correspondance... 22.30 Concert...

Audience TV du 11 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns: Horaire, Foyers ayant regardé la TV, TF 1, A 2, FR 3, Canal +, LA 5, M 6. Rows show audience data for various time slots.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evénement probable de temps en France entre le mardi 12 avril à 0 heure et le dimanche 17 avril à 24 heures.

La zone pluvio-orageuse qui se situe actuellement sur la France centrale d'intensifier notre pays dans la journée de mercredi. Après son passage, le beau temps se rétablira mais avec une baisse des températures...

A partir de vendredi, les températures s'éleveront de nouveau, mais une nouvelle aggravation orageuse est à attendre pour le week-end.

Mercredi 13 avril : formation des pluies et orages, retour des éclaircies. Le temps très nuageux a couvert d'attendre le matin du Nord et de la Normandie à la Bretagne par Nord-Est et à l'est de la Corse...

Après, les éclaircies se développent. Elles sont belles sur l'Ouest, le Méditerranéen, notamment et ont établi un ciel très nuageux sur le Nord-Est.

Les températures minimales seront de 10 à 13 degrés en Provence-Côte d'Azur et Corse, 5 à 8 degrés sur le quart Nord-Ouest, 7 à 11 degrés ailleurs.

Sur la Corse il y aura encore quelques averses le matin. Elles disparaîtront dans la journée.

Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau, mais le vent de nord à nord-est soufflera fort.

Des Charentes à l'Aquitaine au Massif Central aux Alpes, après dissipation des brumes du matin il fera beau.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with clues in French. Includes horizontal and vertical clues.

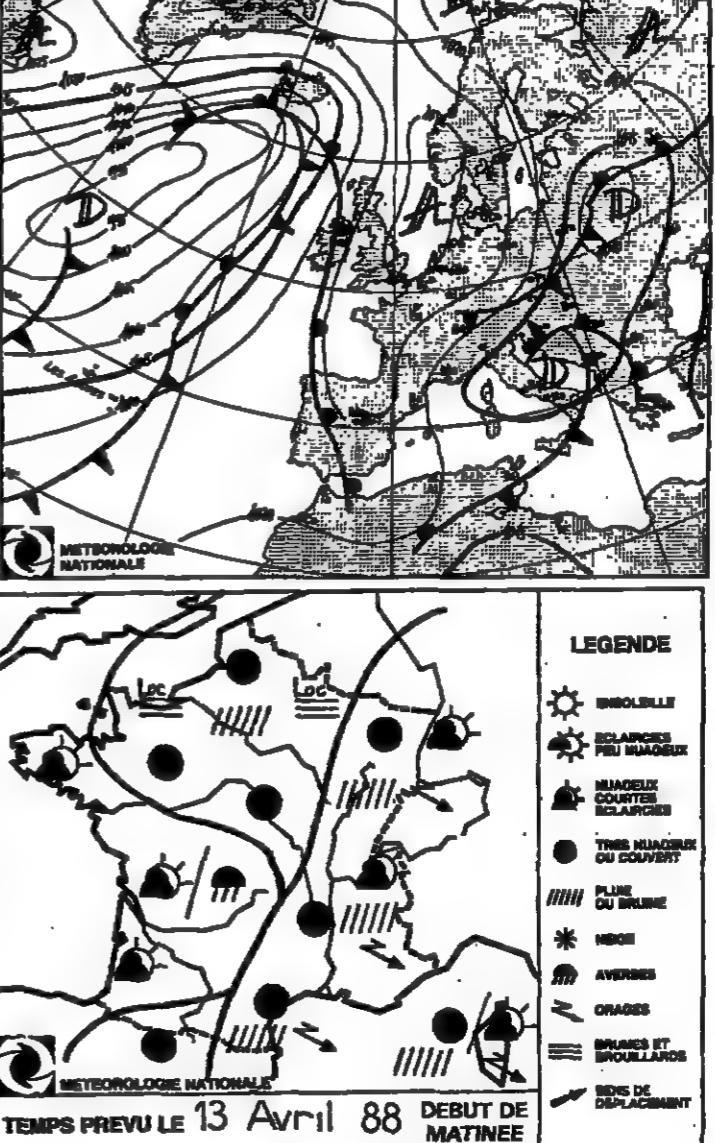
TEMPÉRATURES

Table of temperatures in various cities: FRANCE (Paris, Marseille, etc.), ÉTRANGER (Londres, New York, etc.), and a summary table at the bottom.

SITUATION LE 12 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Table showing maximum and minimum temperatures and observed conditions for various cities in France and abroad.

Large vertical advertisement for Ridley Scott's 'Blade Runner' on Canal+. Includes the text 'TRAQUEZ RIDLEY SCOTT Ce soir sur Canal+ avec BLADE RUNNER et demain dans les salles avec TRAUQUÉE, son dernier film.'

Handwritten text in Arabic script: 'سكزا من الاصل'

حزب من الاحل

# Le Carnet du Monde

### Naissances

Micèle LÉRIDON, Thomas SOTINEL et Timothée, sont heureux d'annoncer la naissance de **Joseph**, à Paris, le 7 avril 1988.

Dionis et Monica PANEFF, Paola, Flavia et Benedetta LANCELOTTI, Cecilia LANCELOTTI, Ivan PANEFF, ont le plaisir de faire part de la naissance de **Constantin PANEFF LANCELOTTI**, le 31 mars 1988.

11 bis, rue Lord-Sydon, 75008 Paris.

Not. abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

## STERN GRAVEUR

Papiers à lettres Imprimés de haute qualité le prestige de la gravure

### Décès

M. Bruno BENEDETTI, dit Caristo, est décédé le 6 avril 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, à Percia (Italie).

général de division Jacques FAURE, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

M. André DESBORDES, décoré de l'ordre des Palmes académiques, président-directeur général des établissements A. Desbordes SA,

La cérémonie religieuse sera célébrée, le jeudi 14 avril à 14 h 15, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, à Lyon, suivie de l'inhumation le même jour au cimetière de Neuville-sur-Ain, vers 16 h 15.

M. Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, M. l'abbé Jean-François Berjonneau, vicaire général, M.M. les membres du chapitre cathédral et les prêtres du secteur d'Evreux.

M. le chanoine Jean FEUTRY, doyen du chapitre cathédral d'Evreux, M. Bernard Louvet, M. Bernard Louvet, M. Marie-Cécile Louvet, ses neveux et nièces.

Les obsèques seront célébrées le samedi 16 avril à 8 h 30.

M. et M<sup>me</sup> David MOATI, M. Daniel MOATI et ses enfants, M. et M<sup>me</sup> Maurice Beldah et leurs enfants.

M. et M<sup>me</sup> Jean Vigier, La famille Alloues, font part du décès de **M. Jean VIGIER**.

M. et M<sup>me</sup> Fortunée MOATI, née Zéteux, survent le 11 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 avril 1988, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

M. et M<sup>me</sup> Jean Vigier, La famille Alloues, font part du décès de **M. Jean VIGIER**.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 avril 1988, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

### OFFICIERS MINISTERIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP 64, rue La Boétie, 48-63-12-68

### UN APPARTEMENT à PARIS 11<sup>e</sup>

Mise à Prix : 70.000 F

### APPARTEMENT de 4 p. princ., 116,90 m<sup>2</sup>, à PARIS-9<sup>e</sup>

M. à px 1435500 F

### Un APPARTEMENT de type 3G au RAINCY (93)

Mise à prix : 100.000 F

### PROPRIÉTÉ sur terrain de 1 032 m<sup>2</sup> comprenant un BATIMENT et une suite de 3 HANGARS

MISE À PRIX : 380 000 F

### 1<sup>er</sup> lot : APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

MISE À PRIX : 143 000 F

### APPARTEMENT DE 5 P.P. à COUBRON (95)

Mise à Prix : 95.000 F

### UN APPARTEMENT à PARIS 11<sup>e</sup>

Mise à Prix : 70.000 F

### APPARTEMENT de 4 p. princ., 116,90 m<sup>2</sup>, à PARIS-9<sup>e</sup>

M. à px 1435500 F

### Un APPARTEMENT de type 3G au RAINCY (93)

Mise à prix : 100.000 F

### PROPRIÉTÉ sur terrain de 1 032 m<sup>2</sup> comprenant un BATIMENT et une suite de 3 HANGARS

MISE À PRIX : 380 000 F

### 1<sup>er</sup> lot : APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

MISE À PRIX : 143 000 F

### Magasin - 49, av. de Villiers, Paris 17<sup>e</sup>

MISE À PRIX : 750 000 F

### PAVILLON à AULNAY-SOUS-BOIS (93)

MISE À PRIX : 150 000 F

### PAVILLON à AULNAY-SOUS-BOIS (93)

MISE À PRIX : 150 000 F

### APPARTEMENT à CLICHY-SOUS-BOIS (93)

MISE À PRIX : 180 000 F

### PAVILLON à SAINT-DENIS (93)

MISE À PRIX : 150 000 F

### APPARTEMENT de 4 p. princ. à VILLEPINTE (93)

Mise à prix : 150 000 F

### TERRAIN A CONSTRUIRE - 6 354 m<sup>2</sup>

MISE A PRIX : 195 000 000 F

### CARNET DU MONDE

Toutes rubriques	79 F
Abonnements	69 F
Communications diverses	82 F
Renseignements	42-47-95-03

### LETO SPORTIF

17	121 182,00 F
004	2 271,00 F
07	208,00 F
01 518	35,00 F
014 807	5,00 F
007	5,00 F

# CAMPUS

## Une université des eaux-de-vie

UNE université internationale des eaux-de-vie et spiritueux vient d'être créée à Segonzac (Charente) au cœur de la grande Champagne. Elle organise des stages courts en formation permanente et délivrera un diplôme de troisième cycle en un an sur le droit des eaux de vie, en formation initiale. Ce diplôme est déjà reconnu par l'université de Poitiers.

Après six mois, elle envisage de conclure ou de coordonner des recherches sur les problèmes techniques et juridiques communs à l'ensemble des spiritueux.

**Repas végétariens en Angleterre**

**Concours de piscicultores**

**Information de la production**

### Métiers du son et de l'image

L'École française d'enseignement technique organise, les 16 et 17 avril (de 10 heures à 18 heures) le troisième forum des métiers du son et de l'image.

### A PARIS X, C'EST D.E.J.A. DEMAIN!

Titulaire d'un DEUG DE DROIT, d'un DEUG de droit spécialisation langue étrangère ou d'un diplôme équivalent, vous avez pour objectifs professionnels les carrières européennes ou internationales.



# Prévoir les séismes

**Peut-on connaître à l'avance la survenance d'un tremblement de terre ? C'est le vieux rêve des sismologues. Une méthode intéressante a été mise au point en Grèce.**

par HAROUN TAZIEFF (\*)

Le 18 mars 1988 un tremblement de terre a provoqué une panique dans toute la région de Patras et d'Agrinio, en Grèce occidentale. La localisation et la magnitude de ce séisme avaient été annoncées sept jours auparavant par l'interprétation du signal enregistré dans une station du réseau VAN.

Les tremblements de terre provoquent les catastrophes les plus destructrices et les plus meurtrières de toutes, guerres exceptées. Réussir à les prévoir constitue donc un objectif d'importance primordiale. Les sismologues s'y sont efforcés longtemps, sans succès, hélas ! Jusqu'à ce que, en 1981, une méthode soit mise au point, en Grèce, par trois physiciens (pas des géophysiciens mais des physiciens du solide, les professeurs Varotos et Alexopoulos, et un physicien électronique, le professeur Nomicos). Cette méthode est décrite mais connue sous le sigle VAN, initiales de ces trois chercheurs.

Responsable, à l'époque, de la prévention des risques naturels majeurs en France, je n'accordai pas plus de confiance à cette méthode que ne le faisaient tous les sismologues et géologues du monde : prévoir, avec une précision suffisante pour en avertir les victimes possibles, un événement naturel est un effet fort difficile, comme le montre la prévision météorologique. Cette dernière bénéficie cependant d'avantages exceptionnels sur celle des tremblements de terre, tant par la transparence du milieu où les phénomènes se déroulent, opposée à l'opacité de l'intérieur du globe, par l'aisance qu'il y a à faire des mesures et des observations sur place

(\*) Ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs.

dans toutes les strates de l'atmosphère, opposée à l'impossibilité d'accéder à celles où les séismes ont lieu, sur son terrain d'expérimentation des Alpes-Maritimes. Mais ce ne fut qu'en février 1988 que Bernard Massinon et Alain Le Roy, chercheurs au LDG, et moi-même avons eu la fortune de participer, à Athènes, à l'interprétation que le professeur Panotiis Varotos concluait d'un « signal électrique sismique » (SES) précurseur de séisme (le premier SES qu'ils aient enregistré depuis plusieurs mois : notre chance fut d'arriver chez eux juste alors !).

Ce signal avait été capté par deux des dix-huit stations d'enregistrement des courants telluriques (courants électriques qui circulent continuellement dans le sol), réseau qu'ils ont installé, depuis 1981, en Grèce continentale. La station de Kerates se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud d'Athènes, celle de Kavala près de Salonique, 350 km plus au nord.

D'une part, la réception du SES en deux stations seulement (trois valent nettement mieux pour localiser l'épicentre), d'autre part l'insuffisance de calibrage de ces stations par rapport à la zone dans laquelle le séisme était supposé survenir, ainsi que la distance trop grande entre les deux stations d'enregistrement, ont fait qu'une relative imprécision a marqué la prévision de l'épicentre et de la magnitude.

### Sept jours après le signal

Néanmoins, nous avons pu situer la zone probable du séisme à mi-distance entre Athènes et Salonique et à l'est de la ligne qui les relie, dans une surface d'un quart de degré carré aux environs du 39° parallèle nord, entre les 25° et 26° méridiens est, au large de la côte occidentale de l'île de Lesbos. La magnitude du séisme ainsi prévue fut déterminée devoir être égale à 5 + 0,7.

Aussitôt le SES interprété, le professeur Varotos adressa, le soir du 11 février, un télégramme officiel aux autorités gouvernementales grecques responsables de la prévention des catastrophes telluriques. Avec son autorisation, j'espérais par telétype la traduction française de ce

texte au ministre français chargé de la prévention des risques majeurs, Alain Carignon, afin de le tenir informé d'une méthode en cours d'expérimentation en France et controversée par certains géophysiciens.

Le 10 février 1988, soit neuf jours après le signal précurseur, le séisme annoncé se produisit par 39°9' nord et 26°9' est, au large des côtes sud-ouest

de Lesbos, là où le SES avait permis de le situer. Sa magnitude fut de 4,3, c'est-à-dire dans la fourchette de la prévision. Le 12 mars 1988, le professeur Varotos m'adressait par télex la traduction du télégramme qu'il venait d'envoyer au gouvernement grec, par lequel il annonçait qu'un signal électrique sismique (SES) avait été enregistré par la station VAN de Ioannina (et par elle seule) en Grèce nord-occidentale. L'analyse

de ce signal lui permettait de prévoir un séisme de magnitude probable de 5 + 0,5, dont l'épicentre se situerait soit à 350 km au nord-ouest, soit à 260 km à l'ouest-nord-ouest d'Athènes. Le moment de la survenance du séisme ne peut, actuellement, être calculé. Mais en sept années de pratique, la fourchette des délais observés après le SES va de cinq heures à neuf jours.

Le 18 mars, soit sept jours après le signal, un séisme s'est effectivement produit, à 21 heures GMT, 250 km à l'ouest-nord-ouest d'Athènes. Sa magnitude était de 4,5. Il a déclenché la panique à Agrinio, ville de 40 000 habitants située à environ 40 km de l'épi-centre, et à Patras, ville de 200 000 habitants, située à 80 km.

Il convient de signaler que, durant les deux années qui ont précédé ce choc, deux séismes de magnitude supérieure à 4 (respectivement 4,3 et 5) seulement se sont produits dans la région considérée (superficie de 20 000 km<sup>2</sup>) et que la probabilité d'une coïncidence — ou non d'une relation causale — entre le SES du 11 et le séisme du 18 mars 1988 est insignifiante.

Depuis 1981, la méthode VAN a permis de prévoir la survenance, en Grèce, de neuf séismes sur dix. Les deux derniers succès, auxquels les chercheurs français acquis à cette méthode ont été étroitement associés, confirment son étonnante valeur. Il serait souhaitable que les géophysiciens admettent le système VAN et l'adoptent plus rapidement qu'ils ne l'avaient fait pour l'hypothèse de Wegener sur la dérive des continents, laquelle a séduit un demi-siècle (1910-1960) pour être admise sous le nom d'hypothèse des plaques tectoniques, ou qu'ils ne l'avaient fait pour celle de Milankovitch sur les relations très étroites liant les grandes glaciations qui ont affecté (et affecteront) la planète avec des paramètres astronomiques bien déterminés, hypothèse énoncée en 1920, admise dans les années 70 seulement.

Car, en ce qui concerne VAN, il s'agit non pas d'hypothèses scientifiques qui s'élèvent en face sur la société mais de la protection efficace d'être humains incombables.



La faille de San Andreas en Californie

du 1<sup>er</sup> au 30 avril

## Série spéciale **CUP**

vosre 205 XT, XS ou GTI  
ou vosre 309 GTI

intérieur complet en cuir  
sans supplément de prix\*  
en livraison immédiate

\*Prix tarif Peugeot au 21 janvier 1988 ; Livraison immédiate selon les options choisies.

**NEUBAUER**

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21  
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

AGRÉÉ PAR L'UNESCO

## SEJOURS LINGUISTIQUES ET SPORTIFS

Angleterre - Irlande - U.S.A.  
Allemagne - Espagne

Jeunes de 8 à 21 ans

**OFACIL**

12, Rue de Miromesnil - 75006 PARIS  
Tél. : (1) 42 68 01 23

## LA MÉFIANCE DES SCIENTIFIQUES

**PRÉVOIR** un tremblement de terre, depuis une vingtaine d'années, le rêve des sismologues et des autorités ayant la responsabilité de zones sismiques. Etant entendu que, a priori, les régions qui ont tremblé dans le passé retrembleront tôt ou tard dans l'avenir. A plusieurs reprises, les spécialistes ont pensé avoir trouvé « la » méthode ou tout au moins la voie à suivre pour trouver une méthode raisonnablement fiable.

Les Américains, qui ont, en Californie, la célèbre faille de San Andreas, responsable du grand séisme de San-Francisco de 1906, les Japonais, dont l'archipel tremble très souvent (Tokyo a été détruite en 1923), les Soviétiques, qui ont chez eux de nombreuses zones sismiques, les Chinois, chez qui se produisent à répétition des tremblements de terre catastrophiques, ont été les premiers à rechercher des signes précurseurs de séismes et à vouloir utiliser ces signes pour la prévision.

Ces signes, observés et mesurés près de la zone du futur épicentre, sont de diverses natures et ils ne se manifestent pas forcément tous en même temps. Le sol se déforme : il peut monter ou descendre lentement de plusieurs décimètres. L'agitation sismique s'intensifie ou, au contraire, s'arrête. Les vitesses de propagation des ondes sismiques se modifient. Les valeurs du champ magnétique local changent. Les courants électromagnétiques (ou telluriques), induits par le champ magnétique, sont perturbés. Le niveau de l'eau dans les puits et le débit des sources voisines. Les dérivations de radio (un gaz radioactif naturel qui sort de la terre ou des sources) augmentent, etc.

Le 3 août 1973, le docteur Yash Aggarwal, sismologue au Lamont Doherty Geological Observatory (près de New-York) réussissait la première prévision sismique : ce jour-là, se produisait, dans le nord de l'Etat de New-York, le petit tremblement de terre de magnitude 2,5 prédit par lui deux jours avant. Le docteur Aggarwal s'était appuyé sur la théorie, toute nouvelle alors, de la « dilatance », dans laquelle, l'eau, présente dans les pores (qui existent dans toutes les roches), joue un rôle capital. Les mécanismes de la « dilatance » expliquaient la plupart des signes précurseurs.

**Déception chinoise**

Très vite, on s'est aperçu que la « dilatance » n'expliquait pas tout, que l'apparition de signes précurseurs n'était pas toujours suivie d'un séisme et qu'en revanche un tremblement de terre pouvait se produire sans avoir été précédé de signes précurseurs. En juillet 1977, le docteur Aggarwal nous disait, avec un sourire, qu'il avait eu beaucoup de chance en 1973 et que, désormais, il ne se risquait plus à prévoir les séismes.

En 1975, les Chinois ont prédit avec succès le très violent tremblement de terre (de magnitude 7,4) qui a secoué le 4 février le sud de Liaoning (une province du nord-est du pays). Prévenue à temps, après avoir été informée et entraînée pendant plusieurs mois, la population est sortie des maisons. Il n'y eut que 1 328 victimes — si l'on ose dire — alors que certaines localités furent détruites à 90 %.

Un an après ce succès, les Chinois expliquaient fièrement leur méthode lors d'une conférence sur l'évaluation et la diminution des risques sismiques tenue à l'UNESCO à Paris. La surveillance des signes précurseurs « classiques » avait été très intensive pendant six mois. 59 étaient ajoutées les observations en tout genre faites par les « masses » (la révolution culturelle n'était pas finie), en particulier celles qui concernaient le comportement anormal des animaux : en décembre 1974, notamment, les serpents qui hibernaient étaient sortis de leurs trous.

Certes, les Chinois reconnaissent vaguement à cette conférence de l'UNESCO (en février 1978) que plusieurs autres prévisions n'avaient pas été suivies par un tremblement de terre et que de nombreuses personnes avaient dû sortir de chez elles pour rien. Mais dans l'ensemble, la communauté scientifique fut favorablement impressionnée par le savoir-faire chinois.

Pas pour longtemps. Le 28 juillet 1976, la région de Tangshan

(à une centaine de kilomètres au sud-est de Pékin), pourtant placée sous le même surveillance que la Liaoning, subissait un très violent séisme non prévu de magnitude 7,5. Bientôt plusieurs centaines de milliers de morts.

Ces précédents expliquent la méfiance de la communauté scientifique pour la méthode VAN. Certes, les anomalies des courants telluriques font partie des signes précurseurs classiques. Mais il n'est alors d'annonces très locales se manifestant dans la future zone épicentrale et non pas dans des observatoires situés à plusieurs dizaines de kilomètres de celle-ci.

La prévision concernant le séisme grec du 18 mars dernier (après la méthode VAN) a été faite par l'Observatoire sismologique d'Athènes, la secousse avait une magnitude de 4,5 (elle n'a donc pas été enregistrée par le réseau du Centre sismologique euro-méditerranéen de Strasbourg) : l'épicentre était situé à 38,77 degrés Nord et 21,11 degrés Est et le foyer à la profondeur de 18 kilomètres.

La piste ouverte par VAN est peut-être intéressante. Mais avant d'être reconnue, la méthode doit être longuement testée par de nombreuses équipes de spécialistes. En outre, elle ne doit pas être considérée comme unique. Si elle est valide, elle fera partie à coup sûr de toute une série d'observations et de mesures.

**YVONNE REBEYROL.**

PICARD

**PICARD**

LES ASSUREURS ONT TRANCHÉ !

4 gammes de montres PICARD se sont vu décerner la note maximum « 3 Etoiles » par l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances

LIEN DES INSTITUTEURS : 42-82-44-88

2 PIÈCES TRÈS 16<sup>e</sup> RECHERCHE COSTUME TROIS PIÈCES S.R. 36.15

30 000 affaires Paris Province garanties par la FNAIM

Prêts immobiliers et simulation avec le Crédit Lyonnais

**IMMOBILIER**

36.15 LEMONDE

SCIENCES

# Espace : plutôt des robots

### Les Européens ont choisi de faire des vols habités. L'Académie des sciences pense qu'il vaut mieux favoriser des satellites robots.

NARRATIVE pas un peu tard en effet que l'Académie des sciences vient de rendre public son avis. La recherche et la politique spatiales de l'Europe ont été examinées dans les problèmes de demain ? Assurément, mais lorsque l'on songe que les décisions concernant l'Europe ont été prises en novembre 1987, et qu'en Hollande, à La Haye, lors de la conférence européenne à laquelle participent les ministres des treize pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA), le prince Claus des Pays-Bas les avait mis en garde contre de possibles méconnaissances.

« Pour 20 ans, avais-je dit, l'utilisation collective de l'espace constituera une activité unique de ce siècle... » Pour vous rassurer, je n'avais pas dit un mot de l'Europe. Mais les décisions prises à La Haye ont été prises en novembre 1987, et qu'en Hollande, à La Haye, lors de la conférence européenne à laquelle participent les ministres des treize pays membres de l'Agence spatiale européenne (ESA), le prince Claus des Pays-Bas les avait mis en garde contre de possibles méconnaissances.

tiellement politique. Aussi recommande-t-elle aux responsables de la politique spatiale française et européenne qu'« un effort de recherche et de développement d'ampleur comparable »



à celui des vols habités « soit consenti à l'option automatique des engins spatiaux ». Certes, notent les rapporteurs, l'avion spatial Hermès constitue en lui-même « un objet d'étude intéressant et fédérateur », mais il ne saurait « justifier l'importance des efforts financiers engagés (2) s'il devait en rester l'unique aboutissement ».

C'est pourquoi l'Académie des sciences souhaite « que les dépenses et tout le potentiel intellectuel » qui seront affectés aux vols humains ne nuisent pas « à l'avancement général des sciences

et techniques spatiales » comme par exemple les recherches sur les satellites d'application, les expériences de microgravité ou les programmes de recherche fondamentale (sciences de l'univers, aérodynamique, matériaux, etc.). De même, il ne faut pas non plus que ces décisions européennes affectent à l'échelle de la France le développement de la science en général « en lui enlevant une partie de ses moyens ». Trop souvent dans le passé, les grands pro-

grammes technologiques ont été privilégiés aux dépens du reste de la recherche. Une pratique que les académiciens, comme les chercheurs, déplorent en espérant qu'elle ne sera pas une fois de plus appliquée. Réponse très prochainement avec la préparation du budget de la recherche pour 1989.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) A eux seuls, ces trois programmes représentent environ 24,5 milliards de francs.

(2) Soit 30,3 milliards de francs financés pour l'essentiel par la France (45 %), l'Allemagne fédérale (30 %) et l'Italie (12 % à 13 %).

SECTEURS DE POINTE

# Factures électroniques

### Un nouveau système, baptisé Allegro, va permettre de développer le transfert électronique de données entre fournisseurs et distributeurs.

LES vraies révolutions ne sont-elles pas celles dont on ne dit mot ? En l'espace de quelques années, la grande distribution est devenue en France un secteur très performant. Elle est par exemple en moyenne plus équipée de caisses dites intelligentes que les Japonais et les autres pays européens. La preuve la plus récente de ce dynamisme est fournie par un événement récent et passé inaperçu : le protocole d'accord signé en février entre Bull et le Groupe d'étude de normalisation et de codification (GENCOD), qui inaugure une des plus importantes applications d'échange électronique de données. Si l'on excepte quelques réseaux à valeur ajoutée comme ESTEREL entre agences de voyage, SIT pour la compensation bancaire et les projets ODETTE et GALLIA dans l'industrie automobile, l'échange électronique de données inter-entreprises balbutie encore.

L'informatique a touché les procédures de gestion interne (logiciels de gestion de stocks, de facturation, de paie, de conception assistée par ordinateur...). Mais bien que la pratique consistant à expédier par la poste des bandes magnétiques de données se soit développée, il y a rupture au niveau du traitement dès qu'il s'agit de passer à des échanges d'informations en temps réel entre entreprises indépendantes. « La suppression de cette rupture ajoutera aux applications internes de l'informatique, la génération d'ordres de réapprovisionnement, de facturation, voire la génération d'ordres de fabrication entre établissements », estime Mireille Nouvion, de France Télécom (1). C'est donc

cette rupture que Bull et le GENCOD, qui représente sept mille entreprises du secteur de la distribution, visent à supprimer.

Le constructeur informatique s'engage d'ici à octobre à mettre en place et à exploiter un réseau baptisé Allegro assurant le transfert électronique de données entre fournisseurs et distributeurs. Dans trois ans, il est prévu que mille abonnés équipés de micro-ordinateurs dotés de logiciels spécifiques échangeront ainsi commandes et factures. L'intermédiaire, par l'intermédiaire de Transpac et éventuellement par le réseau téléphonique, de deux manières possibles : soit par liaison directe — dans ce cas le micro-ordinateur est dédié à cette tâche et il est préférable d'échanger de gros volumes d'informations, — soit par l'intermédiaire d'un centre serveur, bâti autour d'un ordinateur central DPS6. Dans cette seconde solution, les commandes adressées à de multiples fournisseurs sont mises dans des « boîtes aux lettres » au niveau du centre serveur. Chaque fournisseur consulte la sienne quand il le désire. « L'originalité de notre proposition (Bull était en concurrence avec Axone, filiale d'IBM) réside dans ce système standard de messagerie », explique Alain Fourcade, responsable de l'unité réseau à valeur ajoutée du constructeur national.

### Un abaissement des coûts

On n'est pas peu fier chez Bull d'un tel contrat, même si c'est « une belle référence plutôt qu'une bonne affaire ». On escompte bien pourtant qu'Allegro devienne rentable dès 1990, si le trafic monte en puissance comme prévu. Cet objectif n'est guère difficile à atteindre tant les intérêts de l'EDI semblent sur le papier évidents pour la distribution. Joel de Cloemadec, directeur de la communication du GENCOD, en dresse la liste : « Abaissement des coûts d'acheminement des commandes et des factures, suppression des erreurs de saisie, transmission en temps réel, pas d'interférence sur le mode de gestion des entreprises... »

Allegro, avec un coût de message estimé à environ 1 franc,

entraîne une économie certaine (le moindre affranchissement revient à 2,10 francs). La multiplication de ce gain par le nombre de commandes échangées — un grand distributeur traite jusqu'à 2,5 millions d'unités par an — donne des résultats séduisants. Il faut toutefois les modérer. « L'élimination du papier se traduit par des gains importants de productivité », constate Gilles Barrois, de la direction informatique de Procter and Gamble, un lessivier, « à condition certes que, comme en Angleterre, où un réseau du même type, TRADACOM, fonctionne depuis deux ans, le législateur accepte le remplacement de la facture papier en tant que preuve par la facture électronique ». La suppression il y a quelques années par notre jurisprudence de l'obligation de conserver le double des factures, au profit des microfilms, est une raison d'espérer que cette évolution sera admise.

Les plus importants bénéficiaires d'ALLEGRO se sont cependant pas ceux qui se chiffrent avec exactitude. Dans cette même compagnie, on compte gagner de un à trois jours sur le cycle commande-livraison-facturation, affiner les productions par une information plus rapide des quantités à livrer, diminuer d'autant les stocks de produits finis et de matières premières... (ces résultats sont confirmés par le succès du réseau anglais). Enfin, la transmission électronique va inciter l'ensemble des partenaires de la distribution à adapter leurs applications internes de l'informatique aux standards GENCOD.

« Que tous parlent le même langage, en désignant par exemple d'une manière identique un produit, est une source de profits pour l'ensemble de la collectivité. C'est en effet autant de litiges évités... » juge le responsable de Procter and Gamble. Pour Jean Caillot, qui supervise l'informatique du groupe Monoprix (société traitant plusieurs millions de factures par an), cet aspect d'ALLEGRO est aussi essentiel. Il espère que la suppression de nombreuses saisies éliminera une partie des factures litigieuses (elles représentent en moyenne 5 %). Grâce à ce réseau une autre pratique, très étendue dans le commerce et consistant à faire courir les factures, deviendra plus difficile à justifier...

DIÉRIE GOUT.

(1) Nouveau nom de la direction générale des télécommunications.

En l'annonçant maintenant sur le site de l'Institut... (text continues vertically)

... (text continues vertically)

... (text continues vertically)

... (text continues vertically)

**Le Monde**  
**2001**  
**L'ODYSSÉE DE L'ESPRIT**

Vous vous passionnez pour l'histoire, la philosophie, l'ethnologie ou l'astronomie : le Monde a fait la synthèse des livres importants parus ces vingt dernières années, dans tous les domaines qui vous intéressent.

2001, l'Odysée de l'esprit recense tout ce qu'il faut avoir lu pour comprendre le siècle.

Demain : 2001

Que savons-nous aujourd'hui qui nous permette d'appréhender l'avenir ? Le Monde a réuni cinq grands chercheurs venus de domaines différents pour confronter leurs visions du savoir. En période de crise de la pensée, il était urgent d'établir un état des lieux de notre époque.

Un supplément spécial Salon du livre gratuit avec **Le Monde**

**JEUDI 14 AVRIL, DATÉ VENDREDI 15 AVRIL 1988**

**Demain**

**LE SOLEIL DE CADARACHE**

Tora Supra, la toute nouvelle machine à fusion nucléaire construite à Cadarache (Bouches-du-Rhône) dans le cadre d'une association entre Euratom et le Commissariat à l'énergie atomique, a connu ses premiers feux. Cette machine originale destinée à l'étude de la domestication de l'énergie thermonucléaire, celle-là même qui préside au fonctionnement des bombes H, a en effet produit et chauffé, mercredi 6 avril, son premier plasma, c'est-à-dire un mélange de gaz ionisé composé de noyaux d'atomes et d'électrons.

Ce n'était là qu'un premier test car il n'est pas encore question de tenter d'obtenir des plasmas de 100 millions de degrés, d'autant que le gaz utilisé n'est encore que de l'hélium et non du deutérium comme cela sera le cas lorsque la machine sera totalement opérationnelle. Les responsables de ce tokamak d'un milliard de francs avancent donc à pas comptés d'autant que les systèmes de chauffage du plasma ne sont pas tous installés (le Monde du 16 mars).

Certes, ils n'essayeront pas avec cet outil de franchir ce fameux seuil à partir duquel les réactions nucléaires de fusion de plasma s'auto-entretiennent et produisent une énergie récupérable, mais ils tenteront de montrer que le recours à la supraconductivité permet de réaliser des machines plus compactes et moins gourmandes en énergie et qu'il est possible de les faire fonctionner en régime quasi continu comme cela sera nécessaire avec les futurs réacteurs à fusion.

**UN SATELLITE D'OBSERVATION ASTRONOMIQUE**

L'Aérospatiale vient de se voir confier par le comité de politique industrielle de l'Agence spatiale européenne la réalisation pour 1 300 millions de francs du satellite d'observation astronomique ISO. Ce satellite équipé d'un télescope d'une sonde de centimètres de diamètre placé dans une énorme bouteille Themos contenant 2 200 litres d'hélium liquide à -270 degrés permettra d'observer le ciel dans le domaine de l'infrarouge. Ce nouvel outil, très attendu par la communauté astronomique, devra être lancé par une fusée de type Ariane-4 en 1993. Durant son année et demi de fonctionnement, il observera avec ses instruments les étoiles naissantes, les jeunes galaxies et, qui sait ? découvrira peut-être un de ces systèmes planétaires en formation suggérés par le satellite d'observation astronomique américain IRAS, fruit d'une collaboration entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

ملّة امّنا لاصحل





# Économie

Après la nouvelle offre d'Elf-Aquitaine

## Le groupe Bolloré est prêt à surenchérir pour Rhin-Rhône

Malgré la volonté affichée des deux parties de parvenir à un compromis, la bataille boursière autour de Rhin-Rhône entre la société nationale Elf-Aquitaine et le groupe Bolloré est entrée, le lundi 11 avril, dans une nouvelle phase. Après le rejet, lundi matin, de l'OPA de M. Bolloré (à 1 575 francs l'action) par le conseil d'administration de Rhin-Rhône (cinq voix contre, quatre pour), le groupe Elf-Aquitaine, principal actionnaire de la société (avec 39,5 % du capital), a annoncé une surenchère à 1 700 francs sur tous les titres.

Présentant à la presse cette décision, M. Michel Pecqueur, le président de la SNEA, a expliqué que le groupe national s'était résolu à cette

surenchère parce qu'il n'avait pas pu « parvenir à conclure l'accord avec le groupe Bolloré qu'il a recherché avec insistance ». Le dirigeant d'Elf estime que « ce prix exprime la limite d'une estimation raisonnable de la valeur de l'entreprise » et constitue « la dernière offre qu'Elf-France fait aux actionnaires de Rhin-Rhône ».

Réagissant à cette surenchère dans l'après-midi, M. Vincent Bolloré s'est d'abord interrogé sur la validité de cette nouvelle offre. « D'après nos calculs, le prix de 1 700 francs l'action offert par Elf ne constitue pas une surenchère de 5 % en capital, prévue par la loi comme le minimum », a-t-il expli-

qué. Une analyse que contestent les conseillers financiers de la société nationale. La société des Bourses aura à en décider.

En tout état de cause, si la contre-OPA d'Elf est déclarée recevable, M. Bolloré, qui possède après des achats en Bourse environ 36 % du capital de Rhin-Rhône, s'est déclaré déterminé à surenchérir de 5 %. Il serait alors obligé de reprendre les titres d'Elf si celle-ci décidait de vendre — réalisant ainsi une plus-value de 300 millions de francs — M. Bolloré a confirmé qu'il traiterait en justice et demanderait, en vertu du protocole d'intention signé entre les deux parties, une indemnisation correspondant à la différence entre le prix de 1 100 francs (celui de la pre-

mière OPA de M. Bolloré) et le prix atteint à l'issue des surenchères.

Reconnaissant que le protocole signé entre les deux parties prévoit bien une restructuration des actifs de Rhin-Rhône, M. Bolloré estime que cette partie du texte « ne peut pas être mise en œuvre immédiatement pour des raisons juridiques », notamment la nécessité de consulter les instances sociales et de faire appel à des commissaires aux apports. De toute façon, a indiqué M. Bolloré, « notre groupe est intéressé par toutes les filiales de Rhin-Rhône ».

E. L.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



**Pour son  
Assemblée Générale,  
le CCF invite  
ses actionnaires  
à la Cité des Sciences  
et de l'Industrie.**

**CCF**

**La banque des réussites**

Les assemblées générales extraordinaires et ordinaires du CCF auront lieu le mardi 3 mai 1988 à 17h à la Cité des Sciences et de l'Industrie, Centre International de Conférences, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Vous devez demander votre carte d'admission auprès de votre établissement financier avant le 29 avril.

### Le jargon des entreprises

## Soyez « réactifs » sur le « field » !

Chez IBM, on s'envoie des « V-Net », « missives informatées » qu'on prononce « Vi-Net ». Pour les Renault, le « langage » est une pièce de R4. Les salariés de Cipel (Mazda, Wonder, Saft) mettent leurs piles dans un « blister ». De Marseille à Lille et de Strasbourg à Brest, la France des entreprises jargonne. « Une langue formée d'éléments hétérogènes et de mots aléatoires », explique le dictionnaire au mot jargon. Mais en fait le rôle de ce langage est bien plus complexe. Il cristallise et reflète les relations sociales de l'entreprise.

« Lorsque je suis entrée chez IBM, il y a une dizaine d'années, on mettait des mots anglais partout. Aujourd'hui, on français les termes. C'est pas », affirme une salariée de Big Blue. Le jargon est d'abord un langage technique. « Les usines françaises produisent des pièces d'ordinateur qui complètent celles qui viennent d'Allemagne et du Royaume-Uni, explique un cadre d'IBM. Nous sommes donc obligés d'employer une langue véhiculaire constituée de termes anglais. » Ainsi les salariés se forgent rapidement un langage oral, technique, rapide, indispensable au travail en commun, et, au sein des multinationales l'anglais s'impose, tout comme les sigles. Dans l'entreprise, on ne parle pas de « date de livraison demandée par le client » mais de « CRAD ». Une expression que les salariés sortent d'eux-mêmes bien en peine de reconstruire.

Le jargon des entreprises, qui reflète à y a vingt ans la domination des ingénieurs, s'est aujourd'hui de la bouche des hommes de marketing. Précédé ancestral : ils imposent leur loi par leur vocabulaire. Chez Big Blue on affirme clairement être sur le « field » (sur le terrain), mais on reconstruit plus difficilement être de la « maout » (travailler dans les usines).

Le cas d'IBM peut sans doute être considéré comme caricatural. Mais le jargon est bien la chose au monde la mieux partagée dans la France active. Ainsi chez Renault. « Je préfère l'appeler : vocabulaire technique », affirme M. Patrick Bessy, chargé de la communication. « Dans une voiture, il y a 20 000 pièces et elles ont toutes un nom. De plus, chaque métier (peinture, travail de la tôle) a son propre jargon. » Chez Renault, la « mandoline » n'est pas un instrument de musique, mais une partie du train avant de la R 21.

Langage simple et pratique, le jargon est utilisé par les pilotes d'avion dans leurs relations avec une tour de contrôle. « La langue véhiculaire de l'aviation est l'anglais », remarque M. André Minicou, salarié au radar de Bretagne. Les dialogues sont d'autant plus rapides que le pilote doit répéter ce que le contrôleur dit afin de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur. « La langue de Shakespeare émaille alors des phrases brèves autant que les abréviations de français. Chacun sait que les pilotes ont une manière bien à eux d'épeler l'alphabet. « A comme Alpha, B comme Bravo, C comme Charlie. » La tour de contrôle ne dit pas lors d'une manœuvre d'arrivée : « Or vous arrivez au parking P1 », mais : « On vous envoie aux Eaux Whisky. »

### Être du métier

En attendant le pilote prend un « taxi way » jusqu'à la zone de stationnement ; un « lisa » ou « lise landing » est un atterrissage en sautelle. « C'est carok » (loading and visibility OK) signifie que les conditions météorologiques sont bonnes. Quant aux compagnies aériennes, elles font la chasse aux « no-show » (passagers qui ne se présentent pas), lui préférant les « go-show ».

Le « charabia » a aussi une autre fonction. Il donne aux salariés le sentiment d'être « du métier », reconnu par ses pairs. Le jargon isole alors les employés des salariés appartenant à un autre groupe, utile frontière qui marque des « pays ». « Chez Renault, chaque

service a son jargon, remarque Patrick Bessy. Les ouvriers n'ont pas le même que le personnel de marketing. » Ici on parlera du « girafon » (trappe placée sur la R 4 fourgonnette), là de « CKD » (véhicules employés en pièces détachées). Même remarque chez IBM : « Une personne qui ne fait pas partie d'un service peut assister à une réunion sans comprendre ce qu'il s'y dit », affirme une salariée. Chez Cipel, les hommes de marketing simulent leurs discours de trimes tels que « display » (présentoir), « positionnement », « espace vectoriel » ou « winners » (vente liée à un cadeau), autant de termes mystérieux pour le boss.

Une technique, un passeport, le jargon est, au-delà, révélateur des relations sociales au sein des entreprises. Cipel y traduit sa volonté de créer une « culture d'entreprise ». D'où l'injection de néologismes et sigles à la mode tels que « réactifs » (réaction rapide, anticipation d'un événement) ou « TPM » (cercle de qualité). « Ils servent à cimenter les salariés de groupe », affirme M. Ludovic Anceau, chargé de la communication, tout autant qu'à les motiver. Dans le journal d'entreprise, un article, parfois accompagné de son lexique, doit avoir un style oral, pour être plus « chaleureux ». Chez IBM, le jargon révèle les courants qui traversent l'entreprise. « Le management à l'américaine nous impose ses expressions », remarque un cadre.

Le jargon des entreprises, qui reflète à y a vingt ans la domination des ingénieurs, s'est aujourd'hui de la bouche des hommes de marketing. Précédé ancestral : ils imposent leur loi par leur vocabulaire. Chez Big Blue on affirme clairement être sur le « field » (sur le terrain), mais on reconstruit plus difficilement être de la « maout » (travailler dans les usines).

### Le jargon

Le jargon, ou jargonisme, le jargonisme, nous posons de gros problèmes aux spécialistes de la communication. Cette profession, fort à la mode dans les affaires comme dans le politique, est payée pour assurer la libre circulation de l'information dans l'entreprise. Concrètement, on généralise dans le dictionnaire, on expurge. « Renault, qui emploie des dizaines de milliers de salariés dont une majorité écrasante d'OS, ne peut user d'un jargon pour sa communication interne », remarque M. Bessy. Nous devons également le supprimer dans nos relations avec nos clients et avec le grand public. Mais on sait céder, chez le constructeur, ce qu'il faut aux autonomistes. Les cadres, par exemple, ont leur propre journal qui jargonne professionnellement.

Même laissez-passer chez IBM, où la maintenance se plonge avec délices dans Inspection IBM et les vendeurs dans Marketing actualité. Chaque établissement a son dictionnaire, mais les communicants valent. Une centaine de personnes sont affectées à cette tâche dans la société, qui emploie en France 17 000 salariés. Tant à l'intérieur, grâce à un journal commun soigneusement nettoyé des anglicismes propres à son langage, qu'à l'extérieur, grâce à un effort d'adaptation à la langue de Molière, on française comme à l'Académie (en plus vite). Un comité de vocabulaire, chargé de traduire les nouveaux termes avant — surtout — que les salariés ne s'en emparent, a rédigé un dictionnaire de 300 pages, véritable Littré de la compagnie. Les arrêtés du Journal officiel concernant l'enrichissement du vocabulaire de l'informatique — en bon français, leur traduction — sont scrupuleusement recopiés dans le journal d'entreprise.

Avec d'autres un succès mitigé. Qui emploie « marketing » ? Les mots les plus aisément assimilables sont en fait les plus proches des termes initiaux. Ainsi « bug » (insecte), qui désigne une erreur dans un programme informatique. En anglais « bogie », les traducteurs ont permis aux informaticiens de « déboguer » en bon français. Qu'importe d'ailleurs la fiction ! Pour les communicants, l'essentiel est de faire avaler le langage de la mobilisation. « Il faut relever le défi », bien plus efficace que « nous devons sortir de l'ornière », « challenge » à la Bourgeois, « qualité totale », « percussif », « motivation », « consensus ». Voilà les vecteurs des winners ! OK, coco ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.





سكوا لالجل

Marchés financiers

Difficiles négociations avec Olivetti sur le rôle d'ATT en Italie

American Telephone and Telegraph (ATT), le géant américain des télécommunications, portera-t-il sa part au capital d'Olivetti de 22% à 40%? Les discussions ouvertes à ce sujet entre les deux compagnies se sont jusqu'ici soldées par un échec à cause de « significatives différences de fond » selon un communiqué publié par Olivetti le 11 avril.

Le problème aujourd'hui, pour M. De Benedetti, n'est pas simple. D'abord parce que, possédant directement 13% seulement d'Olivetti, il entend néanmoins en rester l'actionnaire de référence.

ATT était entré au capital d'Olivetti en 1983. L'accord signé prévoyait que sa part passe inférieure à 25% les cinq premières années avec, ensuite, une montée possible à 40%. Les deux entreprises tissaient en

parallèle des liens technologiques et commerciaux (ATT distribue des micro-ordinateurs Olivetti aux Etats-Unis). Toutefois, M. De Benedetti espère, par ailleurs, de pousser son pion dans l'actuelle restructuration des télécommunications italiennes. Il souhaite que le groupe d'Etat STET adopte les centraux publics d'ATT d'une part, et, d'autre part, regrouper, autour d'Olivetti le secteur des télécoms privés (centraux destinés aux entreprises). C'est dans ce cadre qu'ATT souhaite augmenter sa part dans Olivetti. La négociation est donc importante: rien moins que la place du groupe américain dans l'électronique italienne.

Dow entre dans le capital de la Montedison

Le groupe chimique américain Dow Chemical vient de racheter 2% du capital de la firme milanaise Montedison récemment passée dans l'orbite de la nouvelle constellation agro-alimentaire Ferruzzi.

Dans un communiqué, sa direction explique qu'il s'agit d'une excellente opportunité pour notre portefeuille d'investissements. Trois raisons fondamentales ont, selon elle, guidé son choix pour placer les économies de Dow: les bons résultats de la société italienne, la sous-évaluation boursière de ses actions et les perspectives ouvertes par la restructuration des participations non stratégiques décidée par le nouvel actionnaire.

Le feu vert à la contre-OPA de Martini et Rossi sur Bénédicte. Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, a donné, le 11 avril, son accord au titre des investissements étrangers à Martini et Rossi (filiale du groupe General Beverage à capitaux suisses), candidat au rachat de la société Bénédicte. La Société des Bourses françaises doit incessamment se prononcer sur la recevabilité de l'offre de Martini et Rossi lancée en février pour contraindre un OPA concurrent de Remy et Associés, filiale de Remy Martin sur la firme des liqueurs de Fécamp.

La direction de la Montedison considère, de son côté, comme « significatif » que Dow Chemical « ait porté jugement hautement positif sur la stratégie annoncée par l'actionnaire majoritaire pour exprimer le potentiel du groupe Montedison ». Dow Chemical est le septième chimiste mondial avec un chiffre d'affaires de 13,4 milliards de dollars pour 1987. Son bénéfice net est de 1,2 milliard de dollars.

Honeywell crée une société mixte en URSS pour le contrôle industriel. Le groupe américain Honeywell signera, le 14 avril à Moscou avec le ministère soviétique de production d'engrais minéraux, un accord pour la création d'une société mixte dans le contrôle industriel. Il s'agit d'une des premières entreprises américano-soviétiques créées depuis janvier 1987, dans le cadre de la loi autorisant des sociétés occidentales à devenir partenaires de ministères soviétiques. Le capital sera détenu à 49% par la filiale autrichienne d'Honeywell (pour un investissement initial estimé à 1 million de dollars) et à 51% par les Soviétiques. La société, baptisée Storch, fournira des systèmes de contrôle de fabrication pour la centrale d'engrais chimiques gérées par le ministère.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



INTERNATIONAL METAL SERVICE

RÉSULTAT NET + 20% - DIVIDENDE + 37%

Le conseil d'administration d'International Metal Service, réuni le 1er avril 1988, sous la présidence de M. Jacques-Didier Champalbert, a examiné l'activité et les résultats 1987 de la société et du groupe.

Le groupe IMS a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 1 milliard 750 millions de francs, en progression de 2,5% à taux de change et périmètre de consolidation constants. Son bénéfice net consolidé de 38,7 millions de francs est en progression de 19,8% (32,3 millions de francs en 1986), sans influence de profits exceptionnels.

La vocation de holding, conférée à la société IMS par suite des modifications de structure réalisées depuis le 1er janvier 1987 par apport de ses activités commerciales à de nouvelles filiales, ne permet pas de comparaison avec l'exercice précédent.

Le résultat net dégagé en 1987 par la société IMS dans sa nouvelle structure s'élève à 16,8 milliards de francs.

Le conseil d'administration proposera, à l'Assemblée générale ordinaire convoquée le 25 mai 1988, de fixer le dividende par action à 8 francs, contre 5,82 francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 37,5%. Ce dividende sera assorti d'un avoir fiscal de 4 francs.

Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale, cette distribution s'élèvera à 9,7 millions de francs, représentant 25% du bénéfice net consolidé. L'Assemblée sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire aux fins de mettre les statuts en harmonie avec les nouvelles dispositions légales.

NEW-YORK, 11 avril ↑ Nouvelle avance

Pour la cinquième journée consécutive, les cours ont progressé lundi à Wall Street. Mais le motif que l'on puisse dire est que, cette fois-ci, le marché de New-York s'est avancé sur la pointe des pieds. L'indice Dow Jones des industriels a connu une petite pointe à 2 110,08. Mais il redra bien vite en arrière, pour s'établir à 2 095,96, soit à 5,80 points au-dessus de son niveau précédent.

La hausse des prix pétroliers n'a guère impressionné la Bourse américaine. Néanmoins, elle a eu un effet d'inflation, dans les opérations ont tenu compte dans leur jugement. D'autre part, la prochaine réunion du G7, le 14 avril, a indubitablement déclenché un réflexe de prudence.

Troisième facteur d'incertitude: la publication jeudi des résultats du commerce extérieur pour février. Les prévisions font état d'une nouvelle contraction du déficit vers 11 milliards de dollars. Mais on ne sait jamais. Très bas, le niveau de l'activité a redonné sentiment général d'optimisme. Au total, 146,37 millions de titres ont changé de mains, contre 169,3 millions vendredi.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 8 avril, Cours de 11 avril. Lists various stocks like Alcoa, Alcan, Amstar, etc.

LONDRES, 11 avril ↑ Nette progression

Les valeurs ont décollé lundi sur une forte hausse. L'indice FT a connu une progression de 20,4 points, à 1 433,8 (+1,42%). Le marché était modérément actif avec 405 millions de titres échangés. En progrès initial avec la baisse d'un demi-point à 8% des taux d'intérêt britanniques à la veille du week-end et dans le sillage de la bonne tenue de Wall Street, les actions ont poursuivi leur progression, encouragées par la reprise des cours du brut à l'annonce d'une conférence des pays membres et nos membres de l'OECD le 23 avril prochain.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 11 avril, Cours de 12 avril. Lists various stocks like Shell, BP, etc.

FAITS ET RÉSULTATS

OPA de Saint-Gobain sur Wolveterne Technologies. L'intermédiaire de la filiale SG Acquisition Corp., a lancé, le 11 avril, une souscription sur le groupe américain Wolveterne Technologies Inc., un fabricant de produits en vinyle, sur lequel un autre groupe américain, Ply-Gem, avait lancé une promesse d'offre publique d'achat (OPA).

Shenoi entre dans le capital de Nina Ricci. C'est l'annonce de la hausse de 39% que Shenoi (EIF-Aquitaine) est entré dans le capital de Nina Ricci (le Monde du 12 avril), en raison de participations croisées existant entre des filiales et la maison mère Nina Ricci. Le groupe a payé 260 millions de francs son billet d'entrée, qui va lui permettre de réaliser un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs dans la parfumerie sélective de luxe, plus globalement de 6 milliards dans la branche « parfums, cosmétiques », qui le place parmi les dix premiers mondiaux.

Mise en place d'un mécanisme de protection de Lazard London. La banque d'affaires française Lazard Frères et Cie et le groupe diversifié britannique Pearson, viennent de se mettre d'accord pour protéger le capital de la Banque Lazard London qu'ils détiennent à part égale par le biais de la société Lazard Finance Corp.

Lancement de l'offre publique d'échange des titres Sema-Métra contre des actions Cap Group. Dans le cadre de la fusion de Sema-Métra, quatrième société de service informatique française, avec l'un des premiers groupes de services britanniques Cap Group PLC (le Monde du 31 mars), l'offre publique d'échange a débuté le 11 avril et durera jusqu'au 11 mai inclus. L'échange porte sur tous les titres Sema-Métra contre des actions Cap Group, à raison de vingt-quatre actions Cap Group pour une Sema-Métra.

PARIS, 11 avril ↑ Reprise

Tous les bureaux étaient de retour lundi rue Vivienne. Y a-t-il un rapport de cause à effet? Les échanges ont été un peu plus fluides, surtout les cours se sont raffermis à toute allure. Après une panne, qui avait affecté le fonctionnement du marché en continu, dans la matinée, le premier score tombait à 11 h 15 sous le rampeau en retour du système: +1,4%. L'avance s'accroît par la suite, et bien qu'à la clôture de la séance principale l'indice a enregistré une progression de 1,9%.

Tous les vendeurs se sont regroupés dans le peloton de tête. Compagnie bancaire, CCF, Lafarge, Chergine, Crédit national, Michelin, L'Oréal, BSN, Paribas, Saint-Gobain, Peugeot, Elf, Deminor, Bouygues et Nord-Est.

Les valeurs de second plan n'ont pas été oubliées. Bref, la Bourse avait retrouvé une mine superbe. Manquant la vigueur, avec des échanges, malgré tout, encore maigres.

Explications de la hausse: le fermet de Wall Street à la fin de la semaine écoulée et la perspective d'une nouvelle réduction du déficit commercial américain pour février, dans le rétroscopie sur jeudi à 14 h 30. Pas faux, les boursiers ne cessent quand même pas à une fois béate. En matière de déflation, le maître est derrière nous, dit l'un d'entre eux. Un soulèvement de la valeur des obligations, la tendance était aussi à la fermeté mais avec pas grand-chose. « J'ai des achats, de un à dix ans », dit un spécialiste, qui avoue n'être pas encore dans le bain.

La cotation de Panerroy a été suspendue. Au passage, rappelle des obligations, la tendance était aussi à la fermeté mais avec pas grand-chose. « J'ai des achats, de un à dix ans », dit un spécialiste, qui avoue n'être pas encore dans le bain.

TOKYO, 12 avril ↑ Reprise en fin de séance

Après avoir monté en début de séance, puis baissé, le marché japonais s'est redressé en fin de journée, regagnant tout le terrain perdu et même un peu au-delà. A la clôture, l'indice Nikkei a progressé à 26 930,84, soit à 5,97 points au-dessus de son niveau précédent.

Les investisseurs ont été encouragés à reprendre quelques positions sur « les perspectives relativement bonnes pour la semaine », mais remarquer un courtier, « il se pourrait que le G7 stabilise le dollar et que le solde du commerce extérieur américain soit positif ». L'activité est normale. D'après les commentateurs, les opérations attendent les résultats du commerce extérieur américain, qui seront publiés jeudi, mais sans la réaction du G7 le même jour.

Table with 3 columns: Valeurs, Cours de 11 avril, Cours de 12 avril. Lists various stocks like Shell, BP, etc.

PARIS: Second marché (collectif)

Table with 6 columns: Valeurs, Cours préc., Dernière cours, Valeurs, Cours préc., Dernière cours. Lists various market values and prices.

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 11 avril 1988

Table with 5 columns: Valeurs, Prix exercice, Options d'achat, Options de vente. Lists option market data.

MATIF

Table with 4 columns: Cours, Échéances, Options sur notional, Prix d'exercice. Lists MATIF market data.

INDICES

Table with 2 columns: CHANGES, BOURSES. Lists exchange rates and stock indices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with 4 columns: Cours du jour, Un mois, Deux mois, Six mois. Lists interbank market rates.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with 4 columns: SE-X, 3/8, 6/8, 12/16. Lists Euro money rates.

Marchés financiers

BOURSE DU 11 AVRIL

Cours relevés à 17h33

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Réglement mensuel and various stock listings.

Comptant (collection)

SICAV (collection)

11/4

Table of Comptant and SICAV collections with columns for Valeurs, Cours, and various financial metrics.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices with columns for Cote des changes and Marché libre de l'or.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Le détournement vers Larnaca du Boeing koweïtien. 4 La mort d'Alan Paton, écrivain sud-africain. 5 Etats-Unis : les candidats démocrates courtisent l'électorat juif. 6 Italie : Licio Gelli en liberté conditionnelle.	7 La campagne de M. Mitterrand. 8 La campagne de M. Chirac. <b>DÉBATS</b> 2 Israël et les Palestiniens (Freddy Raphaël, Michel Salomon, Michael Harsgor et Maurice Strouli).	11 L'éducation, priorité des candidats. - Information judiciaire contre X... après l'assassinat de Dulcie September. 12 Remous dans l'administration pénitentiaire. - L'épiscopat américain et le statut des femmes dans l'Église.	13 Photographie : les rencontres de Martine Franck. 14 « Digressions », par Bernard Frank. 15 La remise des Oscars. - Communication : l'affaire Michel Droit.	22 La réunion des instances monétaires internationales à Washington. 23 L'offensive d'Hachette sur le marché américain de l'édition. 25 La remontée des prix du pétrole. 26-27 Marchés financiers.	Abonnements ..... 2. Carnet ..... 18. Loto ..... 18. Météorologie ..... 17. Mots croisés ..... 17. Radio-télévision ..... 17. Spectacles ..... 16.	• 10 h : le mini-journal de la rédaction : JOUR • 16 h : cotations à la Bourse de Paris : BOU • Election : K-A-Di-Koi • ..... KI Actualité, International, Loto, Bourse, Abonnements, Télématel. 3615 Taper LÉMONDE

La campagne en référé M. Chirac et les affiches de M. Mitterrand

Une campagne électorale peut aller sans procès, mais si d'aventure tel ou tel candidat trouve maître à en engager un, ce n'est jamais définitif à sa publicité. Est-ce dans ce but que M. Jacques Chirac a fait délivrer à son adversaire François Mitterrand une assignation en référé qui devait être plaidée mardi 12 avril devant M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance de Paris ? Le premier ministre-candidat reproche au candidat-président d'avoir laissé en place depuis le 8 avril à 0 heure, heure d'ouverture de la campagne officielle, des affiches « La France unie » couvrant des panneaux de 12 mètres sur 3 mètres, soit 36 mètres carrés, alors que le code électoral limite leur surface, une fois la campagne officielle ouverte, à 16 mètres carrés.

La question était de savoir mardi 12 avril si les affiches de M. Mitterrand, jugées trop grandes par son adversaire, pouvaient donner lieu à un référé, alors que, selon M. Georges Klejman, avocat du président-candidat, ces panneaux sont en cours de démontage, que sur les dix mille mis en place dans toute la France, trois cents seulement sont encore en place. La décision sollicitée risque d'intervenir. On pouvait dès lors s'orienter vers un report de l'audience. Il restait à savoir si M. Patrick Devedjian, avocat de M. Chirac, accepterait ce compromis, la cause ayant de toute façon reçu l'écho qui en était attendu.

M. Chirac a été un bon premier ministre Selon la SOFRES

Pour 61 % des Français interrogés par la SOFRES pour la Figaro (1), M. Chirac a été un « bon » premier ministre, 29 % le jugeant « mauvais ». Que ce soit pour l'ensemble des Français ou pour les seuls électeurs RPR (UDF, les ministres qui « ont le mieux réussi depuis mars 1986 », sont dans l'ordre MM. Charles Pasqua, Edouard Balladur, M. Michèle Barzach, MM. Philippe Séguin, François Guillaume, qui dépassent les 10 %.

Interrogés sur le bilan du gouvernement dans un certain nombre de domaines, les Français considéraient qu'il est « plutôt négatif » pour « la marche de l'économie française », « la lutte contre le chômage », « l'immigration », « l'information et la télévision ». En revanche, pour « la sécurité des citoyens », « la lutte contre le terrorisme », « la politique culturelle », « la paix sociale » et « la lutte contre l'inflation », les avis sont plutôt positifs. Si ceux qui approuvent la privatisation de certaines banques sont aussi nombreux (40 %) que ceux qui la désapprouvent, un léger avantage (43 % contre 40 %) apparaît en faveur de la privatisation d'entreprises nationales.

Sur le vif Tu votes, chérie ?

Qu'est-ce qui vous arrive, les mecs ? Ou avez-vous la tête ? Non mais, vous avez vu un peu comment ils vous traitent, les candidats à la présidentielle ? Pire que les juifs, les immigrés, les gays ou les handicapés. Il n'y en a que pour les nanas, dans cette campagne. Mon Jacquesot joue les joies, cours et nous fait de l'œil à longueur de rue, de couloir de métro et de derrière de bus. Mon Mimi, c'est mon choucho, il n'arrête pas de me le rappeler, c'est le chéri de ces dames. Mon Babare nous fait confiance à nous, les femmes. Pas à vous, les hommes.

Une majorité caquetante, coquette, qui est en train de grignoter ce qui vous reste de fierté, de dignité. Mimi Arlette Lagulier n'a pas une pensée, une attention, pas un mot en pardoulier pour les travailleurs. Faut toujours qu'elle leur colle les travailleurs aux fesses. Il ne vous reste que douze jours, c'est pas lourd, pour adoper un SMIC au troisième mari d'une mère au travail. Une allocation, sur justificatif tamponné par le pharmacien, à l'indigent permanent de préservatifs. Une prime au père célibataire. Une revalorisation de la retraite des vieux. Compte tenu de leur espérance de vie, des qu'ils sont usés, on les jette, c'est les vieillards qui vivent les années, il n'y a pas de raison.

Décès du général Jacques Faure

Un compagnon des extrémistes pendant la guerre d'Algérie

Le général de division Jacques Faure, qui avait été impliqué dans le putsch d'Alger, est décédé le 9 avril à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Une première fois, à la fin de 1956, alors qu'il était adjoint au commandant de la division d'Alger, il avait pris contact, dans cette ville, avec des « comités extrémistes » dont il avait adopté les thèses. Il les avait ensuite soutenus dans une conférence prononcée à l'Institut des hautes études de la défense nationale, puis avait préparé un plan aux termes duquel les principaux chefs militaires d'Algérie, et, à leur

Il se retira avant le scrutin. En juillet 1958, il fut de nouveau nommé en Algérie comme commandant de la 27<sup>e</sup> division d'infanterie alpine et de la subdivision de Tizi-Ouzou. En 1960, il devait être rappelé en métropole, en mai 1961, et incriminé pour atteinte à la sûreté de l'Etat (« complot de Paris »), en liaison avec le putsch d'Alger. Le général Jacques Faure fut alors jugé et condamné, avec le colonel Roland Vaudrey, à la plus lourde peine infligée aux accusés présents dans le box : dix ans de détention criminelle. Libéré en avril 1966, il fut complètement réintégré et, septembre 1982 dans le cadre de réserve.

NOUVELLE-CALÉDONIE : la manifestation des FLNKS est interdite. — Le haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie a signé mardi 12 avril un arrêté interdisant le meeting prévu par les FLNKS le samedi 16 avril à Nouméa. L'annonce par les indépendantistes de ce rassemblement destiné à « évaluer » à l'occasion la campagne de boycottage que les FLNKS va engager à l'occasion des élections régionales du 24 avril avait été aussitôt suivie par un appel du RCP à une contre-manifestation. Le haut-commissaire a considéré que « des troubles graves à l'ordre public et des risques d'affrontements » pourraient « résulter de manifestations et contre-manifestations ou attroupements sur la voie publique en cette période ». — (Cor.)

Grève des navigateurs : Air Inter assure 93 % du trafic. — La direction d'Air Inter affirme qu'elle réalisera deux cent quatre-vingt-neuf vols sur les trois cent vingt et un prévus, soit 93 %, au cours de la journée du 12 avril, en dépit de la grève de trois jours organisée par les syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et des mécaniciens (SNOMAC). Ceux-ci ont décidé d'appeler à un arrêt de travail du lundi 11 au mercredi 13 avril pour obtenir une expédition en équipage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux pilotes seulement.

Polémique entre les dirigeants de l'Association de recherche sur le cancer. A la suite des informations concernant l'ARC (association pour le développement de la recherche sur le cancer) publiées dans nos éditions du 12 avril, M. Jacques Crozemarie, président de l'ARC, a déclaré à l'AFP d'abord, sur Antenne 2 ensuite, que M. Yves Ledoux que nous avions présenté comme vice-président de l'ARC « n'occupait plus cette fonction depuis le 23 décembre dernier ».

SVM SCIENCE & VIE MICRO LES CHAMPIONS DU PRIX CASSÉ Olivetti PC 1 contre ATARI PC 2. Pour la première fois, on peut acheter un compatible IBM de grand marque pour moins de 4 000 F.

Né le 2 mars 1904 à Bordeaux (Gironde), le général de division Jacques Faure était ancien élève de Saint-Cyr (1921). Après avoir été affecté dans les chasseurs alpins, à l'Ecole de haute montagne de Chamonix, il participa, en mars 1940, à la campagne de Norvège, au sein du corps expéditionnaire de Norvège dont il fut, après les combats de Narvik, le chef d'état-major. Rapatrié par la Grande-Bretagne, il refusa de se rallier au général de Gaulle. Placé plus tard en congé d'armistice, il reprit de l'activité en mars 1943 et devint commandant en second du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes. Il participa au débarquement de Sicile et aux combats d'Italie, puis à la campagne de France. En 1945, il prit la direction de la section d'études des troupes aéroportées à l'état-major de l'armée, puis passa au 3<sup>e</sup> bureau. En 1947, il commanda le groupement n° 3 de la 2<sup>e</sup> division aéroportée et fut désigné en 1952 pour faire partie de la délégation française à la Conférence sur l'armée européenne au comité intermédiaire de la CED. Il prit alors nettement position contre le ministre de la défense de l'époque, M. Pleven, qui le mit en Autriche. En mai 1954, alors qu'il est commandant de l'Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Denis, il cumula ces fonctions avec celles de chef de l'état-major particulier du ministre de la défense nationale du cabinet Mendès France et celles de directeur du groupe de travail chargé de l'étude des modalités d'application des accords de Londres et Paris, avant d'être nommé en Algérie.

ESSEC ADMISSON SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'IEP, ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit). L'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après les épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

BOURSE DE PARIS Matinée du 12 avril Jeu égal Après avoir ouvert sur une note un peu lourde (-0,3 %), le marché s'est redressé mardi matin, regagnant la plus grande partie du terrain perdu. A 11 heures, l'indicateur instantané était à 0,01 % en dessous de son niveau de la veille.

MON NOM M'A TOUJOURS POUSSÉ À FRÉQUENTER DES GENS ÉCONOMES... 24 900 F HT Macintosh SE disque dur interne 45 M.o. INTERNATIONAL COMPUTER La micro sans frontières

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT avec la garantie d'un grand maître tailleur COSTUMES-MESURE à partir de 2 150 F PANTALONS 600 F VESTONS 1 400 F 3 000 dessus Luxueuses draperies anglaises Fabrication traditionnelle TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX PARDESSUS sur MESURE UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES LEGRAND Tailleur 27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra Téléphone : 47-42-70-61 Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.